

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 836

18 avril 2009

SOMMAIRE

A2CS S.A.	40085	HFB Investissements S.A.	40086
AAA Capital Partners S.à r.l., LIST-RE ...	40113	H & S Promotions	40084
Aion S.A.	40083	Imothep	40088
Ameris S.A.	40089	Imperial Estates S.A.	40083
Anderton Global Energy Limited S.à.r.l.	40091	Imperial Hotels S.A.	40090
Association du personnel de la Caisse de maladie des employés privés	40093	ING Lux-Ré S.A.	40096
Association du Personnel de l'Union des Caisses de Maladie	40093	Jackpot S.à r.l.	40082
Atlantica Yacht Insurance S.à r.l.	40094	JJW S.A.	40083
Centurion European German Property 1 S. à r.l.	40094	Lombard Fund Services S.à r.l.	40091
Centurion European German Property 2 S. à r.l.	40095	Luxmetalsistem S.A.	40092
Centurion European German Property 3 S.à r.l.	40095	Lux Nordic Holding S.à r.l.	40092
Clara Vision S.A.	40098	Merrill Lynch German Hotel Investment Holdings S.à r.l.	40086
Clariant Finance (Luxembourg) S.A.	40087	Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l.	40085
Clovis S.A.	40087	Mikado S.A.	40090
Comco MCS S.A.	40127	MLArg Real Estate 8	40086
Daki S.A.	40089	ML Dom Luxembourg S.à r.l.	40094
Delta Africa Holding S.A.	40128	Morana Holding S.A.	40093
Dream Yacht International S.A.	40091	Pacifico Investments S.à r.l.	40128
ECG Participations S.A.	40090	Polymer Invest S.A.	40084
Eiskaffee Venezia s.à r.l.	40092	Porter S.A.	40085
Entreprise Schiltz GmbH	40092	Private Equity Investors Holding S.A.	40126
ESFIL - Espirito Santo Financière S.A. ...	40097	P.W.S. S.A.	40089
European Closures Group S.A.	40091	Quodre Finance S.A.	40085
Fawt Holding S.A.	40096	Reckitt Benckiser Investments (No 3) S.à r.l.	40082
Fawt Holding S.A.	40097	Sealed Air Luxembourg S.à r.l.	40083
Fiduciaire D+C S.à r.l.	40088	Securybat Sàrl	40087
Financière du Fruit S.A.	40086	Shaftesbury Asset Management (Luxem- bourg) S.A.	40095
Financière du Sabre d'Or S.A.	40097	Silcart S.A.	40082
Gaïa International Financial Investment S.A.	40090	Six Card Solutions Luxembourg S.A.	40082
General Technic S.à r.l.	40112	Sport Management & Entertainment S.A.	40084
Germanica S.à r.l.	40096	ToucanAir S.A.	40084
		VIV S.A.	40088
		Walux Bioenergy	40087

Six Card Solutions Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval.
R.C.S. Luxembourg B 29.697.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009044454/1053/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01292. - Reçu 30,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090051080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Silcart S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 104.777.

Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine MICHEL

Director

Référence de publication: 2009044461/3794/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2009, réf. LSO-DD01312. - Reçu 40,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090051099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Jackpot S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 131.217.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2009.

ATC Management (Luxembourg) S.a.r.l.

Signatures

Référence de publication: 2009044441/751/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08668. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090051038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Reckitt Benckiser Investments (No 3) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 104.233.

Le bilan de la société au 30/11/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009044446/304/15.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00036. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090050888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Imperial Estates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 85.635.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 03.04.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044450/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00404. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

JJW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 42.863.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JJW S.A.

Nihad PACHA / Mohamed BIN ISSA AL JABER

Administrateur / Administrateur, Président du Conseil

Référence de publication: 2009044922/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00983. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Sealed Air Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 89.341.

RECTIFICATIF

Veillez noter que le nom correct du Administrateur de catégorie B du Conseil d'administration de Sealed Air Luxembourg S.à r.l. est Mr Paul WORTH, et non Mr Worth PAUL.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27.03.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009043769/5564/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00537. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Aion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 109.831.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

AION S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009044416/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07918. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

H & S Promotions, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4830 Rodange, 3, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 75.291.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 3 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044421/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00441. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Sport Management & Entertainment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 94.340.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009044396/1383/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00767. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Polymer Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R.C.S. Luxembourg B 127.173.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

POLYMER INVEST S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009044419/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07907. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

ToucanAir S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 63.280.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 9 janvier 2009

Le conseil d'administration ayant pris connaissance du désir exprimé par Monsieur Didier Eugène Marcel SERVANT de démissionner de sa fonction d'administration, il décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009043867/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08872. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Quodre Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 138.444.

Le bilan au 30 juin 2008 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
QUODRE FINANCE S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009044418/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07909. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Porter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 68.715.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
PORTER S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009044417/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC07915. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

A2CS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 132.479.

Conformément à l'article 79 §1 de la loi du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009044395/1383/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00765. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.220.000,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 96.380.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2009.

Henri HELLINCKX
Notaire

Référence de publication: 2009043936/242/13.

(090050417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Merrill Lynch German Hotel Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 127.790.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009043935/242/13.

(090050412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

MLArg Real Estate 8, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 183.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 125.524.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009043980/242/13.

(090050304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Financière du Fruit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 93.135.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINANCIERE DU FRUIT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009044914/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00899. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

HFB Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 84.740.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HFB INVESTISSEMENTS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009044923/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00931. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Walux Bioenergy, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7415 Brouch, 5, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 131.049.

Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 07 Avril 2009.

Fiduciaire COFIGEST S.A R.L.

Isabelle PHILIPIN

Référence de publication: 2009044924/2631/14.

Enregistré à Diekirch, le 2 avril 2009, réf. DSO-DD00010. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(090051821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Clariant Finance (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 114.770.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2009.

Pour CLARIANT FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

SGG S.A.

Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2009044921/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00995. - Reçu 30,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090051450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Clovis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 32, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 95.065.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7-04-09.

Signature.

Référence de publication: 2009044925/5863/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00789. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090051512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Securybat Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3425 Dudelange, 25, rue Nic Biever.

R.C.S. Luxembourg B 102.809.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7-4-09.

Signature.

Référence de publication: 2009044926/5863/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00786. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090051511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Imothep, Société Civile.

Siège social: L-2441 Luxembourg, 343, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg E 1.790.

—
Résolutions prise:

1. Les associés décident, à l'unanimité, de transférer le siège social à l'adresse suivante:

343, rue de Rollingergrund
L-2442 LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009043687/8479/17.

Enregistré à Diekirch, le 3 avril 2009, réf. DSO-DD00031. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090050490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Fiduciaire D+C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R.C.S. Luxembourg B 133.971.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 mars 2009

Première résolution

L'assemblée accepte de Madame Carole Cahen, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers et Monsieur Yves Disiviscour, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, tous les deux prénommés, les résignations de leurs fonctions de gérants.

Deuxième résolution

L'assemblée accepte la nomination de Monsieur Yves Disiviscour, demeurant professionnellement à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, pour le mandat de gérant unique et ce pour une durée de 6 ans. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009043686/8479/20.

Enregistré à Diekirch, le 3 avril 2009, réf. DSO-DD00032. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090050488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

VIV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8398 Roodt (Septfontaines), 18, Lotissement des Roses.
R.C.S. Luxembourg B 107.600.

—
Extrait de décision du conseil d'administration du 24 février 2009

Les administrateurs de la société anonyme VIV S.A., ayant son siège à 18, lotissement des Roses, L-8398 Roodt-Eisch, R.C.S. Luxembourg B 107.600, décident de nommer Monsieur Camille WEIS, comme Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 24 février 2009.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2009043857/503/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08183. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Daki S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 72.213.

—
Extrait de décision du conseil d'administration du 24 février 2009

Les administrateurs de la société anonyme DAKI S.A., ayant son siège à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, R.C.S. Luxembourg B 72.213, décident de nommer Monsieur Camille WEIS, comme Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 24 février 2009.

Le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2009043859/3083/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08169. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Ameris S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 145.274.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration lors d'une réunion tenue en date du 5 mars 2009 que:
- Monsieur Max GALOWICH, juriste, demeurant professionnellement 4, rue Henri Schnadt à L-2530 Luxembourg, a été nommé Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur de la société qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2014.

Pour extrait conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009043860/3083/20.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08440. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

P.W.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8398 Roodt (Septfontaines), 18, Lotissement des Roses.
R.C.S. Luxembourg B 65.661.

—
Extrait de décision du conseil d'administration du 24 février 2009

Les administrateurs de la société anonyme P.W.S. S.A., ayant son siège à 18, lotissement des Roses, L-8398 Roodt-Eisch, R.C.S. Luxembourg B 65.661, décident de nommer Monsieur Camille WEIS, comme Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 24 février 2009.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2009043861/3083/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2009, réf. LSO-DC08168. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Imperial Hotels S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 96.972.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 03.04.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044451/1369/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00402. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Gaïa International Financial Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 94.621.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009044443/1463/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00875. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Mikado S.A, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 38, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 33.231.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 2 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044460/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00443. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

ECG Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 73.490.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2008

1. La liquidation de la société ECG PARTICIPATIONS S.A. est clôturée.
2. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse, 412F Route D'Esch, L-2086 Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Pour extrait sincère et conforme

FIN-CONTROLE S.A.

Signatures

Le liquidateur

Référence de publication: 2009043465/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00185. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

European Closures Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue de Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 73.491.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2008

1. La liquidation de la société EUROPEAN CLOSURES GROUP S.A. est clôturée.
2. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse, 412F Route d'Esch, L-2086 Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Pour extrait sincère et conforme
FIN-CONTROLE S.A.

Signatures
Le liquidateur

Référence de publication: 2009043466/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00187. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Dream Yacht International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 125.444.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009044548/1211/12.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06937. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Anderton Global Energy Limited S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 124.149.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30/03/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044549/1081/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00826. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Lombard Fund Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 47.094.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 06.04.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009044573/1315/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00435. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Luxmetalsistem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 4-6, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 33.171.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 avril 2009. Signature.

Référence de publication: 2009044452/723/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00389. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Entreprise Schiltz GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9391 Reisdorf, 20, route de Larochette.
R.C.S. Luxembourg B 92.251.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 3 avril 2009. Signature.

Référence de publication: 2009044425/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00437. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Eiskaffee Venezia s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 3, rue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 99.026.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 3 avril 2009. Signature.

Référence de publication: 2009044426/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00436. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Lux Nordic Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 133.130.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la société du 27 janvier 2009, que M. Kjell Rune STADDELAND a démissionné de sa fonction de gérant de catégorie A de la Société, et que l'associé unique a nommé M. Johan Martin UGLAND, né le 7 janvier 1981 à Londres (Grande-Bretagne) et ayant son adresse à Terje Løvåsvei 66, N-4879 Grimstad (Norvège) comme gérant de catégorie A de la Société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 février 2009.

Pour la Société

Signatures

Référence de publication: 2009043771/260/18.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2009, réf. LSO-DB07464. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

ApCMEP, Association du personnel de la Caisse de maladie des employés privés, Association sans but lucratif.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 125, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg F 1.485.

—
DISSOLUTION

Suite à la fusion des caisses de maladie, l'ApCMEP a été dissoute.

Le fond de caisse (recettes et dépenses) a été transféré sur le compte de la nouvelle association, Association du personnel de la Caisse nationale de santé.

Alice SCHOCK / Marianne GODART
La Présidente / La vice-présidente

Référence de publication: 2009043744/10110/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01226. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Association du Personnel de l'Union des Caisses de Maladie, Association sans but lucratif.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 125, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg F 7.655.

—
DISSOLUTION

Suite à la fusion des caisses de maladie, l'ApUCM a été dissoute.

Le fond de caisse (recettes et dépenses) a été transféré sur le compte de la nouvelle association, Association du personnel de la Caisse nationale de santé.

Pour le Président
Fabrice Maerz / Joëlle Jähne
Vice-Président / Secrétaire

Référence de publication: 2009043746/10110/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01227. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Morana Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 56.831.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 5 mars 2009

Monsieur Antonio BELTRAME et Monsieur Robert REGGIORI sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Alexis DE BERNARDI est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2012.

La démission de Madame Romaine SCHEIFER-GILLEN de son poste d'administrateur de la société est acceptée.

Monsieur Régis DONATI, expert-comptable, né le 19 décembre 1965 à Briey (France), domicilié professionnellement 17 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2012.

Pour extrait sincère et conforme
MORANA HOLDING S.A.
Robert REGGIORI / Régis DONATI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009043787/545/22.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00420. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

ML Dom Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 105.778.

Le présent rectificatif est établi afin de porter à la connaissance du Registre de Commerce et des Sociétés - Luxembourg et afin de mettre à jour les informations inscrites auprès de celui-ci que l'adresse de l'Associé ML OCRE JERSEY LTD est désormais la suivante:

17 The Esplanade

JE2 3QA St Helier

Jersey

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2009043825/795/22.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00178. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090049930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Atlantica Yacht Insurance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 102.982.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'actionnaire unique du 19 décembre 2008

Résolution

En accord avec l'Article 10 des Statuts, l'actionnaire décide de nommer M. Lambert Schroeder, demeurant 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, comme gérant de la Société.

Pour la société ATLANTICA YACHT INSURANCE Sarl

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2009043868/682/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00058. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Centurion European German Property 1 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 117.621.

Le bilan au 31/12/2006 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK

FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER

45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009044431/510/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08748. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Centurion European German Property 2 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 118.290.

Le bilan au 31/12/2006 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK

FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER

45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009044430/510/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08750. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Centurion European German Property 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 121.811.

Le bilan au 31/12/2007 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK

FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER

45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009044429/510/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08752. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Shaftesbury Asset Management (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 104.884.

EXTRAIT

A. des décisions prises par le conseil d'administration en date du 18 mars 2009:

1. Monsieur David Davies, Administrateur de classe A, a été nommé président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de la réunion du conseil d'administration du premier trimestre de 2012.

B. des décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 1^{er} avril 2009:

1. Monsieur Bertrand BOUCLY, administrateur de sociétés, né à Paris (France) le 20 avril 1977, demeurant professionnellement à 49/53, avenue des Champs Elysées, F-75362 Paris (France), a été nommé administrateur de catégorie B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

2. Il a été confirmé que l'adresse de Madame Laurel POLLEYS, administrateur de catégorie A, est 84, chemin de Ruth, CH-1223 Cologny (Suisse).

Luxembourg, le 31 mars 2009.

Pour Shaftesbury Asset Management (Luxembourg) S.A

Christophe Fasbender

Référence de publication: 2009043884/9097/22.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01236. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Fawt Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R.C.S. Luxembourg B 84.332.

Le bilan au 31/12/2006 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK
FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER
45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009044434/510/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08742. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Germanica S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 122.393.

Le bilan au 31/12/2006 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK
FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER
45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009044433/510/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08744. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

ING Lux-Ré S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 140.387.

Extrait de procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 20 mars 2009

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Messieurs Rik VANDENBERGHE, Eric LOMBAERT, Patrick CHILLET.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société ERNST & YOUNG dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2009.

Pour la société ING Lux-Ré S.A.
AON INSURANCE MANAGERS (Luxembourg) S.A.
Signature

Référence de publication: 2009043873/682/22.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2009, réf. LSO-DD00198. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Financière du Sabre d'Or S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R.C.S. Luxembourg B 45.316.

Le bilan au 31/12/2007 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK
FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER
45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009044428/510/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08740. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

Fawt Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R.C.S. Luxembourg B 84.332.

Le bilan au 31/12/2008 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK
FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER
45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009044435/510/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08743. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

ESFIL - Espirito Santo Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 46.338.

RECTIFICATIF

Cet extrait, annule et remplace celui enregistré le 16 décembre 2008, LSO CX/06719, et déposé le 30 décembre 2008 au registre de commerce et des sociétés sous la référence L080192017.05

Il est rappelé que, par procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 15 décembre 2005, KPMG Audit a été nommé Commissaire aux comptes et que son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011.

D'autre part, il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue extraordinairement en date du 15 octobre 2008 que l'assemblée a pris note que le Commissaire aux comptes KPMG Audit (anciennement société civile devenue société à responsabilité limitée) a transféré son siège social du 31, allée Scheffer au 9, allée Scheffer L-2520 Luxembourg.

Pour extrait conforme
SG AUDIT SARL
Signature

Référence de publication: 2009043886/521/22.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06220. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Clara Vision S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 144.265.

In the year two thousand and nine, on the ninth day of March.

Before us, Maître Jacques Delvaux, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of shareholders (the "General Meeting") of Clara Vision S.A. Société anonyme, with registered office at 31-33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Trade and Company Registry of Luxembourg under number B 144265, incorporated by deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, on 16 December 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 325 of 13 February 2009, page 15576 (the "Corporation").

The meeting of shareholders is chaired by Ms Stella LE CRAS, employee, residing professionally in Luxembourg, who appoints as secretary Ms Caroline RONFORT, employee, residing professionally in Luxembourg,

The meeting appoints as scrutineer Ms Stella LE CRAS, prequalified,

I) The shareholders represented at the meeting as well as the number of shares held by them have been set out on an attendance list signed by the proxyholder of the shareholders represented, and the members of the meeting declare to refer to this attendance list, as drawn up by the members of the meeting.

The aforesaid attendance list, having been signed *ne varietur* by the parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed with which it will be registered.

The proxies given by the represented shareholders shall also remain attached to the present deed with which it will be registered and signed *ne varietur* by the parties and the undersigned notary.

II) As a result of the aforementioned attendance list 100 % (hundred per cent) of the shares issued are represented at the present meeting, which is consequently regularly constituted and may validly deliberate and decide on the different items of the following agenda:

Agenda

(1) Modification of the corporate object of the Corporation and subsequent amendment of the provisions in the Corporation's articles of incorporation (the "Articles") (article 3 Object of the Articles).

(2) Creation of eight (8) classes of shares.

(3) Reclassification of the current share capital.

(4) Increase of the share capital of the Corporation by an amount of EUR 1,352,322.44 (One Million Three Hundred and Fifty Two Thousand Three hundred and Twenty Two Euro and Forty Four cents) so as to bring the Corporation's share capital from its current amount of EUR 31,000.- (Thirty One Thousand Euro) to EUR 1,383,322.44 (One Million Three Hundred and Eighty Three Thousand Three hundred and Twenty Two Euro and Forty Four cents) by the creation and issue of 135,232,244 (One Hundred and Thirty Five Million Two Hundred and Thirty Two Million Two Hundred and Forty Four) new shares, divided into 7 (seven) classes of redeemable shares, with a par value of EUR 0.01 (one cent) each and subscription of the new shares by contribution in kind.

(5) Subsequent amendment of the Articles in order to reflect the share capital increase (article 5.1 Capital of the Articles).

(6) Modification related to the redeemable shares provisions in the articles (Article 5.3 Redeemable Shares)

(7) Modification related to the Appropriation of Profits provision in the Articles (article 14 Appropriation of Profits).

(8) Amendment and full restatement of the Articles of the Corporation.

III) On the basis of the agenda, the shareholders have taken the following resolutions (the "Resolutions"):

First resolution

The Meeting resolves, to modify the corporate object of the Corporation. As a consequence, the Shareholders decide to amend Article 3 of the Articles of Incorporation of the Corporation, which shall henceforth read as follows:

" Art. 3. Object.

3.1 The object of the Corporation is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Corporation may also hold interests in partnerships.

3.2 The Corporation may borrow in any form and proceed to the issue of bonds, debentures as well as any other debt instruments.

3.3 The Corporation may also enter into any guarantee, pledge or any other form of security for the performance of any contracts or obligations of the Corporation or of group companies.

3.4 In a general fashion it may grant, directly or indirectly, assistance to affiliated or group companies, take any controlling and/or supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.5 The Corporation may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

3.6 The Corporation is a corporate taxpayer subject to common tax law."

Second resolution

The Meeting resolves to create eight (8) classes of shares referred to as the Class A non redeemable Shares (the "Class A Shares"), the Class B redeemable Shares (the "Class B Shares"), the Class C redeemable Shares (the "Class C Shares"), the Class D redeemable Shares (the "Class D Shares"), the Class E redeemable Shares (the "Class E Shares"), the Class F redeemable Shares (the "Class F Shares"), the Class G redeemable Shares (the "Class G Shares"), the Class G redeemable Shares (the "Class G Shares"), the Class H redeemable Shares (the "Class H Shares"), each such shares with a par value of EUR 0.01 (one Eurocent) and with such rights and obligations as set out in the Corporation's articles of incorporation.

The Class A to Class H Shares are together referred to as the "Classes of Shares" and each a "Class of Shares" or the "Shares".

Third resolution

The Meeting resolves to transform the 3,100,000 existing shares issued as from the incorporation of the Corporation into 3,100,000 Class A Shares.

Fourth resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Corporation by an amount of EUR 1,352,322.44 (One Million Three Hundred and Fifty Two Thousand Three hundred and Twenty Two Euro and Forty Four cents) so as to bring the Corporation's share capital from its current amount of EUR 31,000.- (Thirty One Thousand Euro) to EUR 1,383,322.44 (One Million Three Hundred and Eighty Three Thousand Three hundred and Twenty Two Euro and Forty Four cents) by the creation and issue of 135,232,244 (One Hundred and Thirty Five Million Two Hundred and Thirty Two Thousand Two Hundred and Forty Four) new shares, divided into 7 (seven) classes of shares, with a par value of EUR 0.01 (one cent) each, consisting of:

- a) 19,318,890 Class B Shares with a par value of EUR 0.01 (one cent) each;
- b) 19,318,891 Class C Shares with a par value of EUR 0.01 (one cent) each;
- c) 19,318,891 Class D e Shares with a par value of EUR 0.01 (one cent) each;
- d) 19,318,893 Class E Shares with a par value of EUR 0.01 (one cent) each;
- e) 19,318,893 Class F Shares with a par value of EUR 0.01 (one cent) each;
- f) 19,318,893 Class G Shares with a par value of EUR 0.01 (one cent) each;
- g) 19,318,893 Class H Shares with a par value of EUR 0.01 (one cent) each;

The 135,232,244 (One Hundred and Thirty Five Million Two Hundred and Thirty Two Thousand Two Hundred and Forty Four) new shares are subscribed by the existing shareholders on a pro rata basis.

The 135,232,244 (One Hundred and Thirty Five Million Two Hundred and Thirty Two Thousand Two Hundred and Forty Four) new shares have been fully paid up by a contribution in kind in a total amount EUR 1,352,322.44 (One Million Three Hundred and Fifty Two Thousand Three hundred and Twenty Two Euro and Forty Four cents) consisting of conversion of the interest free loan owed by the Corporation to the subscribers in the amount of EUR 1,352,322.44 (One Million Three Hundred and Fifty Two Thousand Three hundred and Twenty Two Euro and Forty Four cents).

The contribution has been object of a report of Facts Audit Services S.à r.l. as Réviseur d'Entreprises established on March 9th, 2009 concluding as follows:

"Based on our work and given the market condition and other circumstances prevailing at the date of this report, nothing came to our attention that causes us to believe that, the fair market value of the Interest free loan to be contributed to the company is not at least equal to the value of the Shares to be issued."

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Fifth resolution

The Meeting resolves, as a result of the foregoing resolutions, to modify the paragraph 5.1 Article 5 of the Articles of Incorporation of the Corporation, which shall henceforth read as follows:

"5.1 Capital

The subscribed capital of the Corporation is set at EUR 1,383,322.44 (One Million Three Hundred and Eighty Three Thousand Three hundred and Twenty Two Euro and Forty Four cents) represented by 138,332,244 (One Hundred and Thirty Eight Million Three Hundred and Thirty Two Thousand Two hundred Forty Four cents) shares of one cent (EUR 0.01) each, all fully subscribed and entirely paid up consisting of:

- a) 3,100,000 class "A" non redeemable shares (the "Class A Shares"),

- b) 19,318,890 class "B" redeemable shares (the "Class B Shares"),
- c) 19,318,891 class "C" redeemable shares (the "Class C Shares"),
- d) 19,318,891 class "D" redeemable shares (the "Class D Shares"),
- e) 19,318,893 class "E" redeemable shares (the "Class E Shares")
- f) 19,318,893 class "F" redeemable shares (the "Class F Shares"),
- g) 19,318,893 class "G" redeemable shares (the "Class G Shares"),
- h) 19,318,893 class "H" redeemable shares (the "Class H Shares"),

Without prejudice to other designations used in the Articles, the Class A to H Shares are together referred to as the "Classes of Shares" and each a "Class of Shares"; and the shares of any Class of Shares are together referred to as the "Shares"; "

The features of the Shares are outlined in the present Articles.

Sixth resolution

The Meeting resolves to modify the provisions related to the redeemable shares in the articles (Article 5.3 Redeemable Shares) which shall read as follows:

"5.3 - Redeemable Shares

5.3.1 The Corporation may redeem all of its Shares except the Class A shares in accordance with the Law and these Articles.

5.3.2 Furthermore, subject to compliance with Luxembourg law, the holders of the Last Class of Shares shall be entitled to request to the Corporation to repurchase the entire Last Class of Shares at any time by serving notice to the holders of the Last Class of Shares or, specifying the number of relevant Last Class of Shares to be repurchased and the date on which the repurchase is to take place (the "Repurchase Date"). Each Last Class of Share repurchased in accordance with this 5.3 shall entitle its holder to a pro rata portion of the Repurchase Price.

5.3.3 The repurchase of the Last Class of Shares may not have the effect of reducing the net assets of the Corporation below the aggregate of the subscribed share capital and the reserves that may not be distributed under the law and the Articles. Therefore, the repurchase can only be made by using sums met out of profit, or a new issue of shares or from sums created to available reserves such as the share premium reserve, if any, in compliance with articles 49-8 and 72-1 of the Law.

5.3.4 Immediately after the payment of the Repurchase Price, the Board of Directors shall take all appropriate measures, including but not limited to convening a General Meeting in view of decreasing the share capital by cancelling the repurchased Last Class of Shares."

Seventh resolution

The Shareholders resolve to replace the existing Article 14 Appropriation of Profits Articles of Incorporation by a new Article 14 of the Articles of Incorporation, which shall read as follows:

" **14 Appropriation of profits.**

14.1 Net Profits

The audited unconsolidated profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profits of the Corporation in respect of that period.

14.2 Legal Reserve

From the net profits thus determined, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches ten percent (10%) of the Corporation's issued capital.

14.3 Dividends

To the extent that funds are available at the level of the Corporation (after deduction of related costs and expenses) for distribution and to the extent permitted by law and in accordance with the Articles, the Shareholders agree that the Corporation shall allocate the distributable profits in the following order if the decision has been taken to distribute dividends:

14.3.1 First and exclusively to the holders of the First Classes of Shares an amount up to zero point five per cent (0.5%) of the par value of the First Classes of Shares for the full accounting year payable pro rata temporise; then

14.3.2 Provided that all the Shareholders hold at least one (1) Share in the Last Class of Shares, any Statutory Distributable Profit shall be allocated to the holders of the Last Class of Shares. In the event that not all the Shareholders hold at least one (1) share in the Last Class of Shares upon a declaration of a dividend, any Statutory Distributable Profit shall be allocated pro rata to the holders of all the Shares without regard to the Class they belong.

14.4 Interim Dividends

Interim dividends may, subject to the conditions set forth by the Law, be paid out upon the decision of the Board of Directors."

Eight resolution

Further to the above amendments, the General Meeting RESOLVES to amend the Articles and to approve full restatement of the same, including definitions relevant thereto as follows:

" **Art. 1. Form, Name.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued a corporation (the "Corporation") in the form of a société anonyme, under the name of "CLARA VISION S.A."

Art. 2. Duration. The Corporation is established for an unlimited duration.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Corporation is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Corporation may also hold interests in partnerships.

3.2 The Corporation may borrow in any form and proceed to the issue of bonds, debentures as well as any other debt instruments.

3.3 The Corporation may also enter into any guarantee, pledge or any other form of security for the performance of any contracts or obligations of the Corporation or of group companies.

3.4 In a general fashion it may grant, directly or indirectly, assistance to affiliated or group companies, take any controlling and/or supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.5 The Corporation may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

3.6 The Corporation is a corporate taxpayer subject to common tax law.

Art. 4. Registered office.

4.1 The registered office of the Corporation is established in Luxembourg City. The registered office may be transferred within the City of Luxembourg by decision of the board of directors. Branches or other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

4.2 If the board of directors considers that political, economic or social events occurred or threaten to occur which are likely to affect the normal activities at the registered office or communications from the registered office with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such measures will not affect the Corporation's nationality which will notwithstanding such provisional transfer of the registered office remain a Luxembourg Corporation.

Art. 5. Capital - Shares and Share certificates.

5.1. Capital

The subscribed capital of the Corporation is set at EUR 1,383,322.44 (One Million Three Hundred and Eighty Three Thousand Three hundred and Twenty Two Euro and Forty Four cents) represented by 138,332,244 (One Hundred and Thirty Eight Million Three Hundred and Thirty Two Thousand Two Hundred Forty Four) shares of one cent (EUR 0.01) each, all fully subscribed and entirely paid up consisting of:

- a) 3,100,000 class "A" non redeemable shares (the "Class A Shares"),
- b) 19,318,890 class "B" redeemable shares (the "Class B Shares"),
- c) 19,318,891 class "C" redeemable shares (the "Class C Shares"),
- d) 19,318,891 class "D" redeemable shares (the "Class D Shares"),
- e) 19,318,893 class "E" redeemable shares (the "Class E Shares")
- f) 19,318,893 class "F" redeemable shares (the "Class F Shares"),
- g) 19,318,893 class "G" redeemable shares (the "Class G Shares"),
- h) 19,318,893 class "H" redeemable shares (the "Class H Shares"),

Without prejudice to other designations used in the Articles, the Class A to H Shares are together referred to as the "Classes of Shares" and each a "Class of Shares"; and the shares of any Class of Shares are together referred to as the "Shares";

5.2. Shares

5.2.1 The shares shall be in registered form.

5.2.2 The Corporation shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

5.2.3 Certificates stating such inscription shall be delivered to the shareholders. Transfer of registered shares shall be effected by a declaration of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and the

transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore. Transfer may also be effected by delivering the certificate representing the share to the Corporation, duly endorsed to the transferee.

5.3. Redeemable Shares

5.3.1 The Corporation may redeem all of its Shares except the Class A shares in accordance with the Law and these Articles.

5.3.2 Furthermore, subject to compliance with Luxembourg law, the holders of the Last Class of Shares shall be entitled to request to the Corporation to repurchase the entire Last Class of Shares at any time by serving notice to the holders of the Last Class of Shares or, specifying the number of relevant Last Class of Shares to be repurchased and the date on which the repurchase is to take place (the "Repurchase Date"). Each Last Class of Share repurchased in accordance with this 5.3 shall entitle its holder to a pro rata portion of the Repurchase Price.

5.3.3 The repurchase of the Last Class of Shares may not have the effect of reducing the net assets of the Corporation below the aggregate of the subscribed share capital and the reserves that may not be distributed under the law and the Articles. Therefore, the repurchase can only be made by using sums met out of profit, or a new issue of shares or from sums created to available reserves such as the share premium reserve, if any, in compliance with articles 49-8 and 72-1 of the Law.

5.3.4 Immediately after the payment of the Repurchase Price, the Board of Directors shall take all appropriate measures, including but not limited to convening a General Meeting in view of decreasing the share capital by cancelling the repurchased Last Class of Shares.

Art. 6. Increase of capital. The capital of the Corporation may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation, as prescribed in Article 16 hereof.

Art. 7. Meetings of shareholders - General.

7.1. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Corporation shall represent the entire body of shareholders of the Corporation.

The general meeting of shareholders shall have the widest powers to adopt or ratify any action relating to the Corporation. In particular, the general meetings of shareholders shall have competence in all matters where the board of directors, in its sole discretion, desires the formal approval of the general meeting of shareholders.

7.2. The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Corporation, unless otherwise provided herein.

7.3. Each share is entitled to one (1) vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by fax or telegram or telex.

7.4. Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

7.5. The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

7.6. If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 8. Board of directors.

8.1. The Corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three (3) members, who need not be shareholders of the Corporation.

8.2. The directors shall be appointed by the general shareholders' meeting with the general principles as determined by the law and these articles of association.

8.3. The directors shall be appointed for a period of maximum six (6) years and shall hold office until their successors are elected.

A director may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the shareholders.

8.4. In the event a director is removed or replaced or in the event a director resigns, dies, retires or in the event of any other vacancy, his/her replacement shall be appointed by the general shareholders' meeting, or in the event of co-optation by the remaining members of the board of directors, until the next meeting of shareholders.

8.5. The members of the board of directors shall not be compensated for their services as director, unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders. The Corporation shall reimburse the directors for reasonable expenses incurred in the carrying out of their office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings on the board.

Art. 9. Procedures of meeting of the board.

9.1. The board of directors may choose from among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of directors and of the shareholders.

9.2. The chairman shall preside at all meetings of shareholders and the board of directors, but in his absence the shareholders or the board of directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

9.3. The board of directors shall meet upon call by the chairman or two (2) directors at the place indicated in the convening notice. The convening notice, containing the agenda, shall be sent by letter (sent by express mail or special courier), telegram, telex or telefax to the domicile of the directors at least ten (10) days before the date set for the meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice and in which case notice of at least twenty-four (24) hours prior to the hour set for such meeting by telefax and/or telegram shall be sufficient. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or telex of each director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors. All reasonable efforts will be afforded so that, sufficiently in advance of any meeting of the board each director is provided with a copy of the documents and/or materials to be discussed or passed upon by the board at such meeting.

9.4. Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax, or telegram or telex another director as his proxy. The use of video conferencing equipment and conference call shall be allowed and the directors using this technology shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by phone. After deliberation, votes may also be cast in writing or by fax or telegram or telex or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

9.5. The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at the meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

9.6. In the event that any director or officer of the corporation may have any adverse personal interest in any transaction of the corporation, such director or officer shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider, or vote on such transaction, and such directors', or officers' interest therein shall be reported by the board of directors to the next succeeding meeting of shareholders subject to the responsibility of the board of directors.

9.7. Resolutions signed by all the members of the board of directors shall have the same effect as if as resolutions taken during a board of directors' meeting.

9.8. The discussions of the board of directors shall be conducted in the English language.

Art. 10. Minutes of meetings of the board.

10.1. The resolutions of the board of directors shall be recorded in the minutes, to be signed by the chairman (or in his absence by the chairman pro tempore who presided at such meeting) and the secretary, or by a notary public, and recorded in the corporate book of the Corporation.

10.2. Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two (2) directors.

Art. 11. Powers of the board.

11.1. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Corporation's interests. All powers not expressly reserved by law or by the present Articles of Incorporation to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

11.2. The board of directors may delegate, with prior consent of the general meeting of shareholders, its powers to conduct the daily management and affairs of the Corporation and the representation of the Corporation for such management and affairs, to one (1) of the members of the board of directors who shall be called the managing director. It may also confer all powers and special mandates to any person who need not to be a director, appoint and dismiss all officers and employees and determine their emoluments.

Art. 12. Bindings signature. The Corporation will be bound by the joint signature of two (2) directors of the Corporation, by the single signature of the managing director within the limits of the daily management or by the joint or single signature of any person to whom such signatory power shall have been delegated by the board of directors.

Art. 13. Statutory auditor. The operations of the Corporation shall be supervised by one (1) or more statutory auditors as foreseen by law who need not to be shareholder. If there is more than one (1) statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors. The statutory auditors shall be appointed by the annual general meeting of shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of shareholders.

Art. 14. Appropriation of profits.

14.1 Net Profits

The audited unconsolidated profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profits of the Corporation in respect of that period.

14.2 Legal Reserve

From the net profits thus determined, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches ten per cent (10%) of the Corporation's issued capital.

14.3 Dividends

To the extent that funds are available at the level of the Corporation (after deduction of related costs and expenses) for distribution and to the extent permitted by law and in accordance with the Articles, the Shareholders agree that the Corporation shall allocate the distributable profits in the following order if the decision has been taken to distribute dividends:

14.3.1 First and exclusively to the holders of the First Classes of Shares an amount up to zero point five per cent (0.5%) of the par value of the First Classes of Shares for the full accounting year payable pro rata temporise; then

14.3.2 Provided that all the Shareholders hold at least one (1) Share in the Last Class of Shares, any Statutory Distributable Profit shall be allocated to the holders of the Last Class of Shares. In the event that not all the Shareholders hold at least one (1) share in the Last Class of Shares upon a declaration of a dividend, any Statutory Distributable Profit shall be allocated pro rata to the holders of all the Shares without regard to the Class they belong.

14.4 Interim Dividends

Interim dividends may, subject to the conditions set forth by the Law, be paid out upon the decision of the Board of Directors.

Art. 15. Dissolution and Liquidation.

15.1 The Corporation may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation as prescribed in Article 16 hereof.

15.2 In the event of dissolution of the Corporation, liquidation shall be carried out by one (1) or several liquidators named by the meeting of shareholders affecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Art. 16. Amendment of articles. These Articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

Art. 17. Annual general meeting of shareholders.

18.1 The annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Corporation, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the third Wednesday of June, at 2.00 p.m.

18.2 If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of directors, exceptional circumstances so require.

18.3 Other meetings of shareholders, ordinary and extraordinary, may be held at such place and time as may be specified in the respective notice of meetings. They may be held at the registered office or in any other place.

Art. 18. Accounting year. The accounting year of the Corporation shall begin on the first day of January and shall terminate on the last day of December of each year.

Art. 19. Governing law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on Commercial Companies as amended.

Art. 20. Definitions. In these Articles, the following shall have the respective meaning set out below:

Articles:	means the present articles of incorporation.
Available Profit:	means for the purpose of calculating the Repurchase Price, the distributable profit which shall be determined on the basis of the Interim Financial Statements drawn up by the Board of Directors on the date preceding the Repurchase Date by no longer than one month.
Business Day:	means any day other than a Saturday, Sunday or a day on which commercial banks located in Luxembourg are required or authorized to close.
Corporation/Company:	means Clara Vision S.A a Luxembourg Société anonyme
First Class of Shares:	means at a given moment, the class(es) of Shares still in issue, other than the Last Class of Shares.
Interim Financial Statements:	means the interim balance sheet, the interim profit and loss account and the attached notes of the Corporation.
Last Class of Shares:	means the last class of Shares based on alphabetical order which is still in issue at a given moment.
Law:	means the Luxembourg law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies.
Property or Properties:	means any real property acquired, directly or indirectly, by the Corporation.

Repurchase Price:	means the sum of the Available Profit of the Corporation plus the aggregate par value of all the Last Class of Shares to be repurchased.
Shares:	means Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D shares, Class E Shares, Class F shares, Class G Shares and Class H Shares in the Corporation.
Shareholders:	means any of the holders of Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D shares, Class E Shares, Class F shares, Class G Shares, Class H Shares of the Corporation.
Statutory Distributable Profit	means the distributable profits after deduction of the dividend provided for in article 14.3 of the Articles.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Corporation as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 5,000.-.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le neuf mars,

Par-devant nous, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l' "Assemblée Générale") de Clara Vision S.A., une société anonyme ayant son siège social au 31-33 Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 144265, et constituée suivant un acte du notaire soussigné en date du 16 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 325 le 13 février 2009, page 15576 (la "Société").

L'assemblée des actionnaires a été présidée par Madame Stella LE CRAS, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg,

lequel a désigné comme secrétaire Madame Caroline RONFORT, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg

L'assemblée a élu comme scrutateur Stella LE CRAS, précitée .

I) Les actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent ont été renseignés sur une liste de présence, signé par le fondé de pouvoir représentant les actionnaires, et les membres de la réunion déclarent se référer à cette liste de présence, comme rédigé par les membres de la réunion.

Laquelle liste de présence ainsi que les procurations, après avoir été paraphée et signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte et seront soumises en même temps à la formalité de l'enregistrement.

II) Il résulte de la liste de présence que l'entière du capital social est représenté à la présente assemblée de sorte que cette assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les différents points de l'ordre du jour déterminés ci-après:

(1) Modification de l'objet social de la Société et conséquente modification des dispositions des statuts de la société (les "Statuts") (article 3 Objet des Statuts),

(2) Création de huit (8) Classes d'actions.

(3) Reclassification du capital social actuel.

(4) Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 1.352.322,44 afin d'élever son capital social de son montant actuel de EUR 31.000,00 à EUR 1.383.322,44 par la création et l'émission de 135.232.244 nouvelles actions, divisé en sept (7) Classes d'actions rachetables d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un Euro cent) chacune et souscription des nouvelles actions par apport en nature.

(5) Modification subséquente des Statuts en vue de refléter l'augmentation du capital social (article 5.1 des Statuts).

(6) Modification des dispositions relative aux actions rachetables dans les Statuts (article 5.3 Actions Rachetables des Statuts).

(7) Modification des dispositions relative à l'affectation des bénéfices dans les Statuts (article 14 Affectation des Bénéfices).

(8) Modification et refonte des Statuts de la Société dans leur intégralité.

III) Sur la base de cette ordre du jour, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes (les "Résolutions"):

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la Société et par conséquent de modifier des dispositions de l' "Article 3 - Objet" des Statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

3.2 La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations qui pourront être convertibles et à l'émission de reconnaissances de dettes.

3.3 La Société peut aussi contracter toute garantie, gage ou toute autre forme de sûreté pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou d'une société du groupe.

3.4 D'une façon générale, elle peut accorder une assistance aux sociétés affiliées, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

3.5 La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

3.6 La Société est assujettie à l'imposition de droit commun."

Deuxième résolution

L'assemblée décident de créer huit (8) Classes d'actions différentes, à savoir, les actions non rachetables de Classe A (les "Actions de Classe A"), les actions rachetables de Classe B (les "Actions de Classe B"), les actions rachetables de Classe C (les "Actions de Classe C"), les actions rachetables de Classe D (les "Actions de Classe D"), les actions rachetables de Classe E (les "Actions de Classe E"), les actions rachetables de Classe F (les "Actions de Classe F"), les actions rachetables de Classe G (les "Actions de Classe G"), les actions rachetables de Classe H (les "Actions de Classe H"), avec une valeur nominale de EUR 0,01 (un Euro cent) chacune et ayant chacune les droits et obligations tels que fixés dans les Statuts,

Les Actions de Classe A jusqu'aux Actions de Classe H seront référées ci-après comme les "Classes d'Actions" et chacune une "Classe d'Actions" ou "Actions".

Troisième résolution

L'assemblée décident de convertir les 3.100.000 actions émises lors de la création de la Société en 3.100.000 actions de Classe A.

Quatrième résolution

L'assemblée décident d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de EUR 1.352.322,44 (un million trois cent cinquante deux mille trois cent vingt deux Euros et quarante quatre cent) afin d'élever son capital social de son montant actuel de EUR 31.000 (trente et un mille Euros) à EUR 1.383.322,44 (un million trois cent quatre-vingt trois mille trois cent vingt-deux Euros et quarante-quatre cents) par la création et l'émission de 135.232.244 (cent trente-cinq million deux cent trente-deux mille deux cent quarante-quatre) nouvelles actions, divisé en 7 (sept) Classes d'actions rachetables, d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un Euro cent) chacune, réparties comme suit:

- a) 19.318.890 Actions de Classe B d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un Euro cent) chacune;
- b) 19.318.891 Actions de Classe C d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un Euro cent) chacune;
- c) 19.318.891 Actions de Classe D d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un Euro cent) chacune;
- d) 19.318.893 Actions de Classe E d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un Euro cent) chacune;
- e) 19.318.893 Actions de Classe F d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un Euro cent) chacune;
- f) 19.318.893 Actions de Classe G d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un Euro cent) chacune;
- g) 19.318.893 Actions de Classe H d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un Euro cent) chacune;

Les 135.232.244 (cent trente-cinq million deux cent trente-deux mille deux cent quarante-quatre) actions nouvellement émises ont été intégralement souscrites par les actionnaires existants proportionnellement.

Les 135.232.244 (cent trente-cinq million deux cent trente-deux mille deux cent quarante-quatre) actions nouvellement émises ont été libérées par un apport en nature pour un montant de EUR 1.352.322,44 (un million trois cent cinquante deux mille trois cent vingt deux Euros et quarante quatre cent) consistant en la conversion d'un prêt sans intérêt dû par la Société aux actionnaires pour un montant de EUR 1.352.322,44 (un million trois cent cinquante deux mille trois cent vingt deux Euros et quarante quatre cent).

L'apport en nature a fait l'objet d'un rapport établis pas la société Facts Audit Services Sarl en tant que Réviseur d'Entreprise le 9 mars 2009, concluant comme suit:

"Based on our work and given the market condition and other circumstances prevailing at the date of this report, nothing came to our attention that causes us to believe that, the fair market value of the Interest free loan to be contributed to the company is not at least equal to the value of the Shares to be issued."

La preuve de l'existence et de la valeur de l'apport a dûment été donnée au notaire.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions prises précédemment, l'assemblée décide de modifier des dispositions relatives au capital social et par conséquent, de modifier des dispositions de "5.1 Article 5 - Capital" des Statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

"5.1 Capital

Le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 1.383.322,44(un million trois cent quatre-vingt trois mille trois cent vingt-deux Euros et quarante-quatre cents) représenté par 138.332.244 (cent trente-huit million trois cent trente-deux mille deux cent quarante-quatre) actions, d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un Euro cent) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées, réparti de la manière suivante:

- a) 3.100.000 actions rachetables de Classe "A" (les "Actions de Classe A"),
- b) 19.318.890 actions rachetables de Classe "B" (les "Actions de Classe B"),
- c) 19.318.891 actions rachetables de Classe "C" (les "Actions de Classe C"),
- d) 19.318.891 actions rachetables de Classe "D" (les "Actions de Classe D"),
- e) 19.318.893 actions rachetables de Classe "E" (les "Actions de Classe E"),
- f) 19.318.893 actions rachetables de Classe "F" (les "Actions de Classe F"),
- g) 19.318.893 actions rachetables de Classe "G" (les "Actions de Classe G"),
- h) 19.318.893 actions rachetables de Classe "H" (les "Actions de Classe H").

Sans préjudice d'autres dénominations utilisées dans les Statuts, les Actions de Classes A jusqu'à H sont reprises ensemble ci-après comme les "Classes de Actions", et chacune une "Classe de Actions"; et les actions de toute Classe de Actions sont reprises ensemble comme les "Actions".

Les caractéristiques des Actions sont décrites dans les présents Statuts".

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier des dispositions relatives aux actions rachetables et par conséquent, de modifier des dispositions de "5.3 Article 5 - Actions Rachetables" des Statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

"5.3. Actions Rachetables

5.3.1 La Société peut racheter ses Actions en conformité avec la Loi et ses Statuts.

5.3.2 De plus, sous réserve des dispositions légales luxembourgeoise applicables, les détenteurs des Actions de Dernière Classe pourront demander à la Société de racheter l'intégralité des Actions de Dernière Classe à tout moment en envoyant un avis aux détenteurs des Actions de Dernière Classe, le cas échéant, en précisant le nombre d' Actions de Dernière Classe devant être rachetées et la date à laquelle le rachat devra avoir lieu (la "Date de Rachat"). Chaque Action de Dernière Classe rachetée en conformité avec cet article 5.3. donne droit à son détenteur à une portion proportionnelle du Prix de Rachat.

5.3.3 Le rachat des Actions de Dernière Classe ne peut avoir pour effet de réduire l'actif net de la Société en dessous du capital social souscrit additionné aux réserves ne pouvant être distribuées selon la loi ou les Statuts. Le rachat ne peut donc avoir lieu uniquement en utilisant les sommes provenant de profits, d'une émission de nouvelles actions ou des sommes créées sur des réserves disponibles tel que le compte de prime d'émission, s'il en existe un, en conformité avec les articles 49-8 et 72-1 de la Loi.

5.3.4 Immédiatement après le paiement du Prix de Rachat, le Conseil d'Administration prendra toutes les mesures nécessaires, notamment mais ne se limitant pas uniquement à convoquer une Assemblée Générale afin de réduire le capital social par l'annulation des Actions de Dernière Classe ayant été rachetées."

Septième résolution

L'assemblée décide de modifier des dispositions relatives à l'affectation des bénéfices et par conséquent, de modifier des dispositions de "Article 14 - Affectation des bénéfices" des Statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 14. Affectation des bénéfices.**

14.1 Bénéfice Net

Les profits non-consolidés et audités d'un exercice social, après déduction des frais opérationnels, charges et dépréciations constitue le bénéfice net de la Société par rapport à cette période.

14.2 Réserve Légale

Il est prélevé cinq pour cent (5%) du bénéfice ainsi déterminé qui sera alloué à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire au moment où la réserve légale sera égale à dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société.

14.3 Dividendes

Dans la mesure où des fonds susceptibles d'être distribués sont à la disposition de la Société (après déduction faite des frais y relatifs), dans les limites tracées par la loi et conformément aux présents Statuts, les actionnaires acceptent que la Société distribue les profits distribuables comme suit:

14.3.1 Premièrement et exclusivement aux détenteurs d'Actions de Premières Classes un montant allant jusqu'à zéro cinq pour cent (0.5%) de la valeur nominale des Actions de Première Classe pour l'année comptable entière payable au prorata du temps écoulé; ensuite

14.3.2 A la condition que tous les actionnaires détiennent au moins une (1) Action dans les Actions de Dernière Classe, tout Bénéfice Légalement Distribuable sera alloué aux détenteurs des Actions de Dernière Classe. Dans l'hypothèse où au moment d'une déclaration de dividende tous les Actionnaires ne détiendraient pas au moins une (1) Action dans les Actions de Dernière Classe, tout Profit Légalement Distribuable sera alloué au pro rata des détenteurs de toutes les Actions, sans prendre en compte à quelle Classe les Actions appartiennent.

14.4 Dividendes Intérimaires

Le Conseil d'Administration pourra prendre la décision de distribuer des dividendes intérimaires conformément à la Loi."

Huitième résolution

Suite aux résolutions prises ci-dessus, l'assemblée décide de modifier et de refondre dans leur intégralité les statuts de la Société, qui auront dès lors désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé, entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de CLARA VISION S.A.

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

3.2 La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations qui pourront être convertibles et à l'émission de reconnaissances de dettes.

3.3 La Société peut aussi contracter toute garantie, gage ou toute autre forme de sûreté pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou d'une société du groupe.

3.4 D'une façon générale, elle peut accorder une assistance aux sociétés affiliées, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

3.5 La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

3.6 La Société est assujettie à l'imposition de droit commun

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-ville. Le siège social pourra être transféré à l'intérieur du la Ville de Luxembourg par décision du conseil d'administration. Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du conseil d'administration.

4.2 Lorsque le conseil d'administration détermine que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social se sont produits ou sont imminents, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales; de telles mesures temporaires ne changent en rien la nationalité de la Société, qui restera luxembourgeoise malgré le transfert temporaire de son siège statutaire.

Art. 5. Capital - Capital autorisé - Actions et Certificats d'actions.

5.1 Capital

Le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 1.383.322,44(un million trois cent quatre-vingt trois mille trois cent vingt-deux Euros et quarante-quatre cents) représenté par 138.332.244 (cent trente-huit million trois cent trente-deux mille deux cent quarante-quatre) actions, d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un Euro cent) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées, réparti de la manière suivante:

- a) 3.100.000 actions non rachetables de Classe "A" (les "Actions de Classe A"),
- b) 19.318.890 actions rachetables de Classe "B" (les "Actions de Classe B"),
- c) 19.318.891 actions rachetables de Classe "C" (les "Actions de Classe C"),
- d) 19.318.891 actions rachetables de Classe "D" (les "Actions de Classe D"),
- e) 19.318.893 actions rachetables de Classe "E" (les "Actions de Classe E"),
- f) 19.318.893 actions rachetables de Classe "F" (les "Actions de Classe F"),
- g) 19.318.893 actions rachetables de Classe "G" (les "Actions de Classe G"),
- h) 19.318.893 actions rachetables de Classe "H" (les "Actions de Classe H").

Sans préjudice d'autres dénominations utilisées dans les Statuts, les Actions de Classes A jusqu'à H sont reprises ensemble ci-après comme les "Classes de Actions", et chacune une "Classe de Actions"; et les actions de toute Classe de Actions sont reprises ensemble comme les "Actions".

5.2. Actions

5.2.1 Les actions seront nominatives.

5.2.2 La Société reconnaît les personnes au nom desquelles les actions sont enregistrées dans le registre des actionnaires comme les pleins propriétaires de ces actions.

5.2.3 Des certificats d'inscription nominatifs seront délivrés aux actionnaires. La cession d'actions nominatives devra être effectuée par une déclaration de cession inscrite au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par toutes personnes dûment mandatées à cet effet. Une cession pourra aussi être effectuée par le dépôt à la Société du certificat d'actions nominatives, dûment endossé en faveur du cessionnaire.

5.3. Actions Rachetables

5.3.1 La Société peut racheter ses Actions sauf les Actions de la Classe A en conformité avec la Loi et ses Statuts.

5.3.2 De plus, sous réserve des dispositions légales luxembourgeoise applicables, les détenteurs des Actions de Dernière Classe pourront demander à la Société de racheter l'intégralité des Actions de Dernière Classe à tout moment en envoyant un avis aux détenteurs des Actions de Dernière Classe, le cas échéant, en précisant le nombre d' Actions de Dernière Classe devant être rachetées et la date à laquelle le rachat devra avoir lieu (la "Date de Rachat"). Chaque Action de Dernière Classe rachetée en conformité avec cet article 5.3. donne droit à son détenteur à une portion proratisée du Prix de Rachat.

5.3.3 Le rachat des Actions de Dernière Classe ne peut avoir pour effet de réduire l'actif net de la Société en dessous du capital social souscrit additionné aux réserves ne pouvant être distribuées selon la loi ou les Statuts. Le rachat ne peut donc avoir lieu uniquement en utilisant les sommes provenant de profits, d'une émission de nouvelles actions ou des sommes créées sur des réserves disponibles tel que le compte de prime d'émission, s'il en existe un, en conformité avec les articles 49-8 et 72-1 de la Loi.

5.3.4 Immédiatement après le paiement du Prix de Rachat, le Conseil d'Administration prendra toutes les mesures nécessaires, notamment mais ne se limitant pas uniquement à convoquer une Assemblée Générale afin de réduire le capital social par l'annulation des Actions de Dernière Classe ayant été rachetées.

Art. 6. Augmentation de capital. Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision des actionnaires adoptée dans les formes requises pour les modifications des présents Statuts, telles que prévues à l'Article 16 ci-après.

Art. 7. Assemblées des actionnaires - Général.

7.1. Chaque assemblée des actionnaires de la Société, régulièrement constituée, représente l'intégralité des actionnaires de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la Société. En particulier, l'assemblée générale des actionnaires sera compétente dans tous les domaines dans lesquels le conseil d'administration, à sa seule discrétion, souhaite une approbation formelle de l'assemblée générale des actionnaires.

7.2. Le quorum et le temps requis par la loi sont applicables aux convocations et à la tenue des assemblées des actionnaires de la Société, sauf disposition contraire dans les présents Statuts.

7.3. Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut agir à toute assemblée des actionnaires en désignant une autre personne comme mandataire, par écrit, par fax, par télégramme ou par télex.

7.4. Sauf stipulations contraires de la loi, les décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires dûment convoquée seront prises à la majorité simple des présents et votants.

7.5. Le conseil d'administration pourra déterminer toutes les autres conditions qui devront être remplies par les actionnaires pour pouvoir participer à toute assemblée des actionnaires.

7.6. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra se tenir sans convocation ni publication préalable.

Art. 8. Conseil d'administration.

8.1. La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

8.2. Les administrateurs sont désignés lors de l'assemblée générale des actionnaires conformément aux principes généraux énoncés par la loi et les présents statuts

8.3. Les administrateurs seront désignés pour une période de six (6) ans au maximum et resteront en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs.

Un administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée par les actionnaires.

8.4. En cas de révocation, de remplacement, de démission, de décès, de retraite ou de toute autre vacance d'un administrateur, l'assemblée générale des actionnaires pourvoira à son remplacement. Dans le cas d'une cooptation, les membres restants du Conseil d'Administration pourvoiront à son remplacement jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

8.5. Les membres du conseil d'administration ne seront pas rémunérés pour leurs services en tant qu'administrateurs, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des actionnaires. La Société pourra rembourser aux administrateurs les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenues lors de la participation à des réunions du conseil d'administration.

Art. 9. Modalités de réunion du conseil d'administration.

9.1. Le conseil d'administration pourra choisir parmi ses membres, un président et un vice-président. Il pourra aussi choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales.

9.2. Le président préside toutes les assemblées des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence, les actionnaires ou le conseil d'administration pourront nommer un autre président pro tempore par vote à la majorité des présents à ces assemblées ou à ces réunions du conseil d'administration.

9.3. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux (2) administrateurs au lieu indiqué dans la convocation. La convocation contenant l'agenda doit être envoyée par lettre (courrier express ou courrier spécial), par fax, par télégramme ou par télex au domicile de chacun des administrateurs au moins 10 (dix) jours avant la date prévue de la réunion, sauf dans des circonstances d'urgence, dont la nature devra figurer dans la convocation, il suffira que la convocation soit envoyée au moins vingt quatre (24) heures avant l'heure fixée pour la réunion, par télex, et/ou télégramme. Cette convocation peut être levée par le consentement de chaque administrateur donné par écrit, par fax, télégramme ou télex. Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions tenues aux heures et lieux indiqués dans l'emploi du temps préalablement adopté par une décision du conseil d'administration. Tout effort raisonnable sera fait pour que chaque administrateur obtienne suffisamment à l'avance de chaque réunion du conseil une copie des documents et /ou matériaux à discuter et/ou à approuver à cette réunion.

9.4. Chaque administrateur peut agir à toute réunion du conseil d'administration en nommant un autre administrateur, par écrit, par fax, par télégramme ou par télex, comme son mandataire. L'utilisation d'équipement pour conférences vidéo et conférences téléphoniques est autorisée et les administrateurs utilisant ces technologies sont présumés être présents et seront autorisés à voter par vidéo ou par téléphone. Après délibération, les votes pourront aussi être exprimés par écrit, télécopie, télégramme, télex ou par téléphone, dans ce dernier cas le vote doit être confirmé par écrit.

9.5. Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement, seulement si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

9.6. Dans le cas où un administrateur ou fondé de pouvoir de la Société pourrait avoir un intérêt personnel opposé dans une transaction de la Société, cet administrateur ou fondé de pouvoir devra faire connaître au conseil d'administration son intérêt personnel et ne pourra délibérer ou voter une telle transaction, et le conseil d'administration devra rendre compte de l'intérêt de cet administrateur ou fondé de pouvoir, à la prochaine assemblée des actionnaires sous la responsabilité du conseil d'administration.

9.7. Les résolutions signées par tous les membres du conseil d'administration auront le même effet que celles prises lors d'une réunion du conseil d'administration.

9.8. Les débats du conseil d'administration seront tenus en langue anglaise.

Art. 10. Procès-verbaux des conseils d'administration.

10.1. Les résolutions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par le président (ou en son absence par le président pro tempore qui a présidé cette réunion) et par le secrétaire, ou par un notaire et seront déposées dans les livres de la Société.

10.2. Les copies et extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, par le secrétaire ou par deux (2) administrateurs.

Art. 11. Pouvoirs du conseil d'administration.

11.1. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale, tombent sous la compétence du conseil d'administration.

11.2. Le conseil d'administration pourra déléguer, avec l'accord préalable de l'assemblée des actionnaires, ses pouvoirs de gestion journalière et les affaires courantes de la Société ainsi que la représentation de la Société dans cette gestion et ces affaires, à un (1) des membres du conseil d'administration, qui sera appelé administrateur - délégué. Il pourra en outre conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes, qui n'ont pas besoin d'être administrateur, afin de nommer et révoquer tous agents et employés et de fixer leurs émoluments.

Art. 12. Signature. La Société est engagée par la signature conjointe de deux (2) administrateurs de la Société, par la signature unique de l'administrateur - délégué dans les limites de la gestion journalière, ou par la signature conjointe ou unique de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil d'administration.

Art. 13. Commissaires aux comptes. Les opérations de la Société sont contrôlées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes, tel que prévu par la loi et qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. S'il y a plus d'un (1) commissaire aux comptes, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil des commissaires aux comptes. Les commissaires aux comptes sont nommés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période se terminant à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1 Bénéfice Net

Les profits non-consolidés et audités d'un exercice social, après déduction des frais opérationnels, charges et dépréciations constitue le bénéfice net de la Société par rapport à cette période.

14.2 Réserve Légale

Il est prélevé cinq pour cent (5%) du bénéfice ainsi déterminé qui seront alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire au moment où la réserve légale sera égale à dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société.

14.3 Dividendes

Dans la mesure où des fonds susceptibles d'être distribués sont à la disposition de la Société (après déduction faite des frais y relatifs), dans les limites tracées par la loi et conformément aux présents Statuts, les actionnaires acceptent que la Société distribuera les profits distribuables comme suit:

14.3.1 Premièrement et exclusivement aux détenteurs d'Actions de Premières Classes un montant allant jusqu'à zéro cinq pour cent (0.5%) de la valeur nominale des Actions de Première Classe pour l'année comptable entière payable au prorata du temps écoulé; ensuite

14.3.2 A la condition que tous les actionnaires détiennent au moins une (1) Action dans les Actions de Dernière Classe, tout Bénéfice Légale Distribuable sera alloué aux détenteurs des Actions de Dernière Classe. Dans l'hypothèse où au moment d'une déclaration de dividende tous les actionnaires ne détiendraient pas au moins une (1) Action dans les Actions de Dernière Classe, tout Profit Légale Distribuable sera alloué au pro rata des détenteurs de toutes les Actions, sans prendre en compte à quelle Classe les Actions appartiennent.

14.4 Dividendes Intérimaires

Le Conseil d'Administration pourra prendre la décision de distribuer des dividendes intérimaires conformément à la Loi.

Art. 15. Dissolution et Liquidation.

15.1 La Société pourra être dissoute à tout moment en vertu d'une décision des actionnaires prise dans les formes requises pour les modifications des Statuts, telles que décrites à l'Article 16 ci-après.

15.2 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un (1) ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires décidant la dissolution, laquelle déterminera en outre leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 16. Modification des statuts. Les présents statuts pourront être modifiés par l'assemblée des actionnaires selon le quorum et conditions de vote requis par la loi du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 17. Assemblée générale annuelle.

17.1 L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue, conformément à la loi luxembourgeoise, au siège social de la Société, ou à tout autre endroit à Luxembourg stipulé dans la convocation, le troisième mercredi du mois de juin à 14.00 heures.

17.2 Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle sera tenue le jour ouvrable bancaire suivant. L'assemblée générale pourra être tenue à l'étranger, si de l'opinion absolue et finale du conseil d'administration, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

17.3 D'autres assemblées des actionnaires, ordinaires ou extraordinaires, pourront être tenues en lieu et place tels que spécifié dans les convocations des assemblées respectives. Elles peuvent être tenues au siège social ou à tout autre lieu.

Art. 18. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Art. 19. Loi applicable. Pour tous les points non réglés aux présents Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 20. Définitions. Dans les présents Statuts, les termes qui suivent ont la signification qui leur est attribuée ci-dessous:

Actions:	désigne les Actions de Classe A, les Actions de Classe B, les Actions de Classe C, les Actions de Classe D, les Actions de Classe E, les Actions de Classe F, les Actions de Classe G, les Actions de Classe H dans la Société.
Actions de Première Classe:	désigne à un moment déterminé, les Classe(s) d'Actions toujours émises, autres que les Actions de Dernière Classe.
Actions de Dernière Classe:	désigne la dernière Classe d'Actions toujours émises à un moment donné, selon l'ordre alphabétique.
Actionnaires:	désigne tout détenteur d'Actions de Classe A, d'Actions de Classe B, d'Actions de Classe C, d'Actions de Classe D, d'Actions de Classe E, d'Actions de Classe F, d'Actions de Classe G, d'Actions de Classe H dans la Société.
Comptes Intérimaires:	désigne les comptes intérimaires, le compte de profit et de pertes ainsi que les annexes jointes de la Société.
Jour Ouvrable:	désigne tout jour autre qu'un samedi, dimanche ou jour auquel les banques situées au Luxembourg ont le droit ou l'obligation de fermer.
Loi:	désigne la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.
Prix de Rachat:	désigne la somme du Profit Disponible de la Société additionné à la valeur globale de toutes les Actions de Dernière Classe devant être rachetées.
Profit Disponible:	désigne pour les besoins du calcul du Prix de Rachat, les profits distribuables qui seront déterminés sur base des Comptes Intérimaires établis par le Conseil d'Administration datés de moins d'un mois avant la Date de Rachat.
Profit Légalement Distribuable:	désigne les profits distribuables après déduction du dividende prévu à l'article 14.3 des Statuts.
Propriété ou Propriétés:	désigne toute propriété immobilière acquise, directement ou indirectement, par la Société.
Société:	désigne Clara Vision S.A., une société anonyme luxembourgeoise.
Statuts:	désigne les présents statuts.

Clôture de l'assemblée - Frais

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à € 5.000,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande des comparants le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Sur quoi le présent acte a été fait à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite aux personnes comparantes dont le notaire connaît les noms, prénoms, état civil et résidence, les personnes pré mentionnées ont signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: S. LE CRAS, C. RONFORT, J. DELVAUX

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 12 mars 2009, LAC/2009/9679: Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75.-)

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société pré nommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 01/04/09.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009044610/208/820.

(090051770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

General Technic S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 500.000,00.

Siège social: L-1274 Howald, 44, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 12.694.

Déclaration du gérant unique

Le soussigné Maître Marc-François DAUBENFELD, agissant en sa qualité de gérant unique de la société à responsabilité limitée GENERAL TECHNIC S.à r.l., déclare que suite à l'apport de:

- 19.000 parts détenues en indivision par Maître Guiguite CLEES, Madame Patricia DAUBENFELD et Maître Marc-François DAUBENFELD et

- 1.000 parts détenues en pleine propriété par Maître Guiguite CLEES

à la société à responsabilité limitée MONTFORT S.à r.l., avec siège social à L-2670 Luxembourg, 44, boulevard de Verdun, constituée suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 mars 2009,

les 20.000 (vingt mille) parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la société GENERAL TECHNIC S.à r.l.,

sont détenues par MONTFORT S.à r.l., prénommée, associé unique de la société GENERAL TECHNIC S.à r.l.

Luxembourg, le 23 mars 2009.

Marc-François DAUBENFELD

Le gérant

Référence de publication: 2009044320/242/25.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07451. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 avril 2009.

AAA Capital Partners S.à r.l., LIST-RE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 145.540.

— STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twelfth day of September.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) Philippe F. Winssinger, SPRL, incorporated under the laws of Belgium with its registered office at Avenue du Général Dubois, B-1380 Lasne, represented by Paul-Sébastien Carteret, avocat, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 11 September 2008.

2) AAA Capital Partners S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg with its registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, represented by Paul-Sébastien Carteret, avocat, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 9 September 2008.

3) Monsieur Albéric Braas residing at 4, rue de Nospelt, L-8360 Goetzingen, represented by Paul-Sébastien Carteret, avocat, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 9 September 2008.

4) Monsieur Philippe Winssinger residing at Avenue du Général Dubois, B-1380 Lasne, represented by Paul-Sébastien Carteret, avocat, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 11 September 2008.

The proxies given, signed "ne varietur" by all the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, in their respective capacities, have requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a société en commandite par actions which they form between themselves:

Chapter I. Form, Corporate Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Corporate Name. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of Shares hereafter a société en commandite par actions which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present articles of incorporation (the "Articles").

The Company will exist under the corporate name of AAA Capital Partners S. à r.l., LIST-RE.

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Managers (as defined hereinafter). If and to the extent permitted by law, the Managers may decide to transfer the registered office to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg.

In the event that the Managers determine that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company.

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises, or investment funds acting in the real estate sector, and listed and/or negotiated on a stock exchange or another regulated market anywhere in the world, in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever listed and/or negotiated on a stock exchange or another regulated market and acting in the real estate sector. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks fluctuation of the market or stock exchange prices, and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

The Company shall not be dissolved in case the Unlimited Shareholders resign, are liquidated, are declared bankrupt or are unable to continue their business.

In such circumstances, article 29 shall apply.

Chapter II: Corporate Capital, Distribution Rights of Shares, Redemption of Shares

Art. 5. Corporate Capital. The capital of the Company shall be represented by two categories of Shares, namely the management shares held by the Managers as Unlimited Shareholders (actionnaires commandités) ("Management Shares") and participating shares held by the Limited Shareholders (actionnaires commanditaires) ("Participating Shares") of the Company.

Each Participating Share and Management Share shall be referred to as a "Share" and collectively as the "Shares", whenever the reference to a specific category of Shares is not justified.

The issued capital of the Company is set at thirty-one thousand Euro (€ 31,000) represented by two (2) Management Shares and three hundred and eight (308) Participating Shares with a nominal value of one hundred Euro (€100) each, each of said shares being paid up to 25% of the nominal value upon incorporation of the Company.

The authorised un-issued capital of the Company is set at one hundred million Euro (€ 100,000,000) to be represented by one million (1,000,000) Participating Shares. The authorised and un-issued share capital shall be, and the authorisation to issue Participating Shares thereunder is, valid for a period of five (5) years ending on 10 September 2013 (unless amended or extended by the general meeting of Shareholders).

The Managers or delegate(s) duly appointed by the Managers, may from time to time issue such Participating Shares within the authorised share capital at such times and on such terms and conditions, including the issue price, as the Managers or their delegate(s) may in their or its discretion resolve and limit or cancel any preferential subscription rights of shareholder provided for by law to the extent they deem such limitation or cancellation advisable for any issue or issues of Shares within the authorised share capital. In addition, the issued and/or authorised capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules applicable for any amendment of these Articles.

The Participating Shares to be issued in the Company may, as the Managers shall determine, be of one or more different classes (each such class, a "Class"), the features, terms and conditions of which shall be established by the Managers.

For the purposes of these Articles, any reference hereinafter to "Class of Shares" shall also mean a reference to "category of Shares" unless the context otherwise requires.

The Managers may decide to split or consolidate Shares of any Class.

Furthermore, the general meeting of holders of Shares of a Class, deciding with simple majority, may consolidate or split the Shares of such Class.

The Company may proceed to the repurchase of its own Shares within the limits laid down by law.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Net Profits, Legal Reserve, Distribution Rights of Shares.

6.1. The audited unconsolidated profits in respect of each financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profits of the Company in respect of that period.

6.2. From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to the legal reserve. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve reaches one tenth of the Company's nominal capital.

6.3. The balance of net profits is available for distribution to the Shareholders.

6.4. Interim dividends may, subject to the conditions set forth by the Law, be paid out upon the decision of the Managers.

Art. 7. Form of Shares, Certificates. All Shares are issued in registered form only.

All Shares of the Company shall be registered in the register of Shareholders (the "Register"), which shall be kept by the Company or by one or more persons designated therefore by the Company; such Register shall contain the name of each holder, his/her/its address or registered office, the number of Shares held by him/she/it and the Class to which they belong.

The Managers shall decide whether share certificates shall be delivered to the Shareholders or whether the shareholders shall receive a written or electronic confirmation of their shareholding.

Any share certificate shall be signed by the Managers. Such signature may be either manual, or printed, or by facsimile.

Every transfer of a Share shall be entered in the Register. Any transfer of Participating Shares issued by the Company to a non-Shareholder shall be subject to the prior written approval of the Managers, in accordance with the terms of any shareholders agreement to be entered into by and among the Shareholders of the Company, such approval not to be unreasonably withheld. Each Shareholder shall procure in transferring any of its Shares in the Company to a third party that each such transferee shall execute an agreement by which the transferee agrees to be bound by the terms of any shareholders' agreement to be entered into by and among the Shareholders of the Company, as of the effective date of the transfer of the Shares concerned. Transfers of Shares shall be effected by delivering the certificate or certificates issued in relation to the Shares to the Company (if any) along with an instrument of transfer satisfactory to the Company or by written declarations of transfer inscribed in the Register, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney.

The Company will recognise only one holder for each Share of the Company. In the event of a joint ownership or bare ownership and usufruct or pledge or attachment, the Company may suspend the exercise of any right pertaining to the relevant Share until one person shall have been designated to represent the joint owners or bareowners and usufructuaries or pledgors and pledgees or attaching creditors and attached Shareholders vis-a-vis the Company.

If any Shareholder can prove to the satisfaction of the Company that his/her/its share certificate has been mislaid, lost, stolen or destroyed, then, at his/her/its request, a duplicate certificate may be issued under such conditions (including as to indemnification) as the Company may determine to be given for the benefit of the Company subject to applicable provisions of law.

Mutilated share certificates may be exchanged for new ones by order of the Company. The mutilated certificates shall be delivered to the Company and shall be cancelled immediately.

The Company may repurchase its Participating Shares subject to the conditions provided for by Law.

Art. 8. Liability of the Unlimited Shareholders and of the Limited Shareholders. The Unlimited Shareholders shall be jointly and severally liable for all liabilities of the Company which cannot be met out of the assets of the Company.

The Limited Shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever other than when exercising their rights as Shareholders in general meetings of the Shareholders and shall in that capacity only be liable for payment to the Company of the par value and if applicable the issue premium of the Shares they subscribe for and hold.

Chapter III. Management, Supervisory Board

Art. 9. Management. The Company shall be managed by Philippe F. Winssinger, SPRL, incorporated under the laws of Belgium with its registered office at Avenue du General Dubois, B-1380 Lasne and AAA Capital Partners S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg with its registered office at 23 Val Fleuri, L-1526, Luxembourg, in their capacity as Unlimited Shareholders ("associés commandités") of the Company (herein referred to as the "Managers").

The Managers may not be removed from their capacity as managers of the Company without their consent.

Art. 10. Powers of the Managers. The Managers are vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition of the Company. All powers not expressly reserved by Law or by these Articles to the general meeting of Shareholders are within the powers of the Managers.

The Managers from time to time may appoint officers of the Company, including a general manager, the secretary and any assistant general managers, assistant secretaries or other officers or agents considered necessary for the operation and management of the Company. Any such appointment may be revoked at any time by the Managers. The officers appointed, unless otherwise stipulated in these Articles, shall have the powers and duties given them by the Managers.

Art. 11. Representation of the Company. The Company will be bound towards third parties by the sole signature of any of the Managers, acting through one or more duly authorised signatories as designated by the relevant Manager in its sole discretion.

Art. 12. Conflict of Interest and Indemnification. No contract or other transaction between the Company and any other corporation or firm shall be affected or invalidated by the fact that any of the Managers or any one or more of the managers or officers or shareholders of the Managers is interested in, or is a director, associate, officer, employee or a shareholder of such other corporation or firm.

Any manager or officer of the Managers who serves as a director, officer or employee of any corporation or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other corporation or firm be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

The Company will indemnify each of the Managers and any partner, director or officer of the Managers, and their respective heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred in connection with any action, suit or proceeding to which he/she/it may be made a party by reason of being or having been a partner, director or officer of the Company or, at the Managers' request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he/she/it is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she/it shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he/she/it may be entitled and is without prejudice to article 10.

Art. 13. Supervisory Board. The business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be supervised by a Supervisory Board composed of not less than three members, who need not be Shareholders.

The Supervisory Board shall have the powers provided for by Law.

The Supervisory Board shall be consulted by the Managers on such matters as the Managers may determine and shall authorise any actions of the Managers that may, pursuant to applicable law or under the Articles, exceed the powers of the Managers.

The members of the Supervisory Board shall neither participate in, nor interfere with, the management of the Company.

Art. 14. Election. The members of the Supervisory Board will be elected by the general meeting of Shareholders. The Shareholders' meeting will determine their number and the duration of their appointment, which may not exceed six years. Members of the Supervisory Board will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the Shareholders' meeting.

In the event of the total number of members of the Supervisory Board falling below three, the Managers shall forthwith convene a Shareholders' meeting in order to fill such vacancy.

Art. 15. Meetings of the Supervisory Board. The Supervisory Board will choose from among its members a chairman. It will also choose a secretary, who need not be a member of the Supervisory Board, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Supervisory Board.

The Supervisory Board will meet upon call by its chairman. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any two members so require.

The chairman will preside at all meetings of the Supervisory Board, but in his/her/its absence the Supervisory Board will appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

Written notices of any meeting of the Supervisory Board will be given by letter, telegram, telefaxed letter or any other means of transmission ensuring the authenticity of the document and the identification of its author to all members at least two Business Days prior to the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances will be set forth in the notice. The notice will indicate the place of the meeting and will contain the agenda thereof.

The notice may be waived by the consent of each member of the Supervisory Board by letter, telegram, telefaxed letter or other means of transmission ensuring the authenticity of the document and the identification of its author. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

Any member of the Supervisory Board may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing by letter, telegram, telefaxed letter or any other means of transmission ensuring the authenticity of the document and the identification of its author another member of the Supervisory Board as his/her/its proxy. A member of the Supervisory Board may only represent one absent member.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if a majority of its members are present or represented.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the members present or represented at such meeting.

One or more members may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling all persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

The Supervisory Board may also take written resolutions. Such written resolutions, signed by all the members, are proper and valid as though they had been adopted at a meeting of the Supervisory Board which was duly convened and held. It can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Art. 16. Minutes of meetings of the Supervisory Board. The minutes of any meeting of the Supervisory Board will be signed by the chairman of the meeting and by any member of the Supervisory Board or the secretary. The proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which are produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman and by a member of the Supervisory Board or by the secretary.

Chapter IV. General Meeting of the Shareholders

Art. 17. Powers of the General Meeting of the Shareholders. Any regularly constituted general meeting of the Shareholders of the Company represents the entire body of Shareholders. Without prejudice to the provisions of article 10 and to any other powers reserved to the Managers by virtue of law and the present Articles, it shall have the powers to adopt and ratify measures relating to the operations of the Company provided that, unless otherwise provided herein or required by law, no resolution affecting the interests of the Company vis-à-vis third parties or amending the Articles shall be validly passed unless approved by the Managers.

Art. 18. Annual general meeting. The annual general meeting of the Shareholders will be held in the City of Luxembourg, at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting, each year on the first Wednesday of March at 2.00 p.m. CET.

If such day is not a Business Day, the meeting will be held on the next following Business Day.

Art. 19. Other general meetings. The Managers or the Supervisory Board may convene other general meetings or Class meetings at such place and time as may be specified in the relevant convening notice.

A general meeting must be convened if Shareholders representing at least one fifth of the Company's capital so require.

Art. 20. Notice. The Shareholders shall meet upon a notice by the Managers or the Supervisory Board (whether the meeting is convened at the Managers', the Supervisory Board's or the Shareholders' initiative), setting forth the agenda and sent at least 8 calendar days prior to the meeting by registered mail to each Shareholder at the Shareholder's address in the Register.

The agenda for a general meeting of the Shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the Shareholders are present or represented at a general meeting of the Shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 21. Attendance - Representation. All Shareholders are entitled to attend and speak at all general meetings of the Shareholders.

A Shareholder may act at any general meeting of Shareholders by appointing in writing or by telefax or any other means of transmission ensuring the authenticity of the document and the identification of its author as his/her proxy another person who need not be a Shareholder.

A Shareholder which is a company or other legal entity may execute a form of proxy under the hand of a duly authorised officer, or may authorise by letter, by telegram or telefax or any other means of transmission ensuring the authenticity of the document and the identification of its author, such person as it thinks fit to act as its representative at any general meeting of the Shareholders, subject to the production of such evidence of authority as the Managers may require.

Art. 22. Proceedings. The general meeting of the Shareholders shall be presided by any one of the Managers or by a person designated by the Managers.

The chairman of the general meeting of the Shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of the Shareholders may elect one scrutineer to be chosen from the Shareholders present or represented. They together form the board of the general meeting of the Shareholders.

Art. 23. Adjournment. The Managers may at any time during a general meeting of Shareholders adjourn such meeting by four weeks. They must adjourn the meeting if so required by Shareholders representing at least one fifth of the Company's capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of the Shareholders has the same agenda as the first one. Unless provided differently therein, proxies regularly deposited in view of the meeting remain valid for the adjourned meeting.

Art. 24. Vote. The general meeting of the Shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda. Each Share entitles to one vote.

Except as otherwise required by Law or provided herein, resolutions will be passed by a simple majority of the votes cast provided that, unless otherwise provided herein or required by law, no resolution affecting the interests of the Company vis-a-vis third parties or amending the Articles shall be validly passed unless approved by the Managers.

Art. 25. Amendment of these articles. At any general meeting of the Shareholders convened in order to amend the Articles of the Company, including its corporate object, or to resolve on issues for which the Law refers to the conditions required for the amendment of the Articles, the quorum shall be at least one half of the subscribed capital of the Company.

If the quorum requirement is not fulfilled, a second meeting may be convened in accordance with the Law. Any such notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the result of the preceding meeting. The second meeting may validly deliberate, irrespective of the portion of the share capital represented.

In both meetings, resolutions must be passed by at least two thirds of the votes cast, provided that no resolution shall be validly passed unless approved by the Managers.

Unless provided differently therein, any proxy regularly deposited for the first meeting shall remain valid for the second meeting.

Art. 26. Minutes. The minutes of the general meeting of the Shareholders shall be signed by the board of the meeting.

Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Managers.

Chapter V. - Financial Year

Art. 27. Financial Year. The Company's financial year begins on 1st October of each year and closes on 30 September of the following year.

Art. 28. Adoption of financial statements. Financial statements shall be drawn up by the Managers and submitted for adoption to the next annual general meeting of the Shareholders. The annual general meeting of the Shareholders shall consider and, if thought fit, adopt the financial statements and vote on the discharge of the Managers and the allocation of the results of the Company in accordance with these Articles.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a decision of the Shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles, unless otherwise provided by law, but always subject to the consent of the Managers.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Managers.

In case of dissolution, insolvency or legal incapacity of both Managers or where for any other reason it is impossible for both Managers to act, the Company will not be dissolved.

In that event the Supervisory Board shall convene the general meeting of Shareholders for the purpose of appointing one or more new managers or transforming the Company into another form of company. The Supervisory Board shall designate one or more administrators who shall remain in office until the Shareholders' meeting shall have validly resolved on the issues of its agenda.

The administrators' duties consist of performing urgent acts and acts of ordinary administration.

The administrators are responsible only for the execution of their mandate.

Chapter VII. Definitions

Art. 30. Definitions. In these Articles, the following shall have the respective meaning set out below:

Articles: the present articles of incorporation.

Business Day: any day other than a Saturday on which banks are open for business in Luxembourg.

Company: LIST-RE, a Luxembourg société en commandite par actions.

Law: the Luxembourg law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies.

Limited Shareholders: the Shareholders holding Participating Shares.

Management Share(s): the Share(s) held by the Unlimited Shareholder(s) of the Company.

Manager: Philippe F. Winssinger, SPRL and AAA Capital Partners S.à r.l., the associés-commandites of the Company holding the Unlimited Shares.

Participating Shares: the shares of the Company held by the Limited Shareholders.

Register: the register of Shares of the Company.

Shareholder(s): each or all of the holders of Participating Shares and the Unlimited Shareholders.

Shares: together and each of the Participating Shares and Management Shares.

Chapter VIII. Applicable law

Art. 31. Applicable Law.

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Subscription

The appearing parties have subscribed respectively to two (2) Unlimited Shares and to three hundred and eight (308) Participating Shares and have paid up such amounts as mentioned below opposite their respective names:

Subscribers	Participating Shares	Management Shares	Aggregate Subscription Price	Amount paid in upon incorporation
Philippe F. Winssinger, SPRL	0	1	€ 100	€ 25
Philippe Winssinger	154	0	€ 15,400	€ 3850
AAA Capital Partners S.à r.l.	0	1	€ 100	€ 25
Albéric Braas	154	0	€ 15,400	€ 3850
Total	308	2	€ 31,000	€ 7,750

Proof of the payment in cash of the amount of 7,750 Euros has been given to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 5,000.-.

General meeting of shareholders

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote.

First resolution

The following persons are appointed members of the Supervisory Board for an unlimited period:

Name	Address	Date of birth	Place of birth
Albéric Braas	4 rue de Nospelt, L-8360 Goetzingen	April 8, 1951	Liège, Belgium
Philippe Winssinger	Avenue du Général Dubois, B-1380 Lasne	April 18, 1944	Woluwé Saint Lambert, Belgium
Gregory Winssinger	484, avenue Molière, B-1050 Bruxelles	May 10, 1975	Uccle, Belgium

Second resolution

The registered office of the Company is fixed at 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Special dispositions

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on 30 September 2009.

The first annual meeting of Shareholders shall be held in 2010.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille huit, le douzième jour du mois de septembre.

Pardevant nous, Maître Henri HELLINCKX, notaire, résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Philippe F. Winssinger, SPRL, une société constituée en vertu du droit belge, ayant son siège social Avenue du Général Dubois, B-1380 Lasne, ici représentée par Paul-Sébastien Carteret, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 11 septembre 2008.

2) AAA Capital Partners S.à r.l., une société constituée en vertu du droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, représentée par Paul-Sébastien Carteret, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 9 septembre 2008.

3) Monsieur Albéric Braas, demeurant au 4, rue de Nospelt, L-8360 Goetzingen, ici représenté par Paul-Sébastien Carteret, avocat, résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 9 septembre 2008.

4) Monsieur Philippe Winssinger demeurant à Avenue du Général Dubois, B-1380 Lasne, représenté par Paul-Sébastien Carteret, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 11 septembre 2008.

Les procurations signées "ne varietur" par toutes les parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées à ce document pour être soumises à la formalité de l'enregistrement.

Les parties comparantes, ès qualités qu'elles agissent, ont demandé au notaire d'arrêter comme suit les statuts d'une société en commandite par actions qu'elles forment entre elles:

Chapitre I^{er} . Forme, Dénomination Sociale, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination Sociale. Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront Actionnaires une société en la forme d'une société en commandite par actions qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et les présents statuts (les "Statuts").

La Société existera sous la dénomination sociale de AAA Capital Partners S.à r.l., LIST-RE.

Art. 2. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la Ville de Luxembourg par décision des Gérants (tels que définis ci-après). Si et dans la mesure où cela est permis par la loi, les Gérants peuvent décider de transférer le siège social à tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg.

Au cas où les Gérants estimeraient que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, ils pourront transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises, ou fonds d'investissement actifs dans le secteur de l'immobilier, et cotés et/ou négociés en bourse ou sur tout autre marché réglementé où que ce soit dans le monde, sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée cotée et/ou négociée en bourse ou sur tout autre marché réglementé et active dans le secteur de l'immobilier. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra procéder à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations du marché ou du cours de la bourse et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que toutes transactions relatives à l'immobilier ou à la propriété mobilière, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute à tout moment, par une résolution des Actionnaires adoptée aux conditions requises pour une modification des présents Statuts.

La Société ne sera pas dissoute dans l'hypothèse où les Actionnaires Commandités démissionnent, ou sont liquidés, déclarés en faillite ou incapables à continuer leur commerce.

Dans de telles circonstances, l'article 29 s'appliquera.

Chapitre II. Capital social, Droits aux Distributions attachés aux Actions, Rachat d'Actions

Art. 5. Capital social. Le capital de la Société est représenté par deux catégories d'Actions, (chacune de ces catégories, une "Catégorie") à savoir des actions de commandité détenues par les Gérants en leur qualité d'associés commandités ("Actions de Commandité") et des actions de commanditaire détenues par les actionnaires commanditaires ("Actions de Commanditaire") de la Société.

Chaque Action de Commanditaire et Action de Commandité sont désignées en tant qu'"Action" et ensemble en tant qu'"Actions" chaque fois que la référence à une catégorie spécifique d'actions n'est pas justifiée.

Le capital émis de la Société est fixé à trente et un mille euros (€ 31.000) représenté par deux (2) Actions de Commandité et trois cent huit (308) Actions de Commanditaire d'une valeur nominale de cent euros (€ 100) chacune, chacune libérée à concurrence de 25% de sa valeur nominale.

Le capital autorisé non-émis de la Société est fixé à cent millions d'euros (€ 100.000.000), représenté par un million (1.000.000) d'Actions de Commanditaire. Le capital social autorisé et non-émis et l'autorisation d'émettre des Actions

dans les limites du capital autorisé sera valable pendant une période de cinq (5) ans se terminant au 10 septembre 2013 (à moins qu'elle ait été modifiée ou prolongée par l'assemblée générale des actionnaires).

Les Gérants ou le(s) délégué(s) autorisé(s) par les Gérants, peut ou peuvent de temps en temps émettre de telles Actions de Commanditaire dans les limites du capital autorisé, au moment et aux termes et conditions, incluant le prix d'émission, décidé par les Gérants ou son/ses délégué(s) à sa/leur discrétion et limiter ou annuler tout droit de souscription préférentiel d'actionnaire prévu par la loi dans la mesure où il juge cette limitation ou annulation souhaitable pour toute émission ou émissions d'Actions au sein du capital autorisé. En outre, le capital émis et/ou autorisé de la Société peut être augmenté ou réduit une ou plusieurs fois moyennant une décision de l'assemblée générale des Actionnaires adoptée conformément aux dispositions relatives au quorum et à la majorité applicables aux modifications de ces Statuts.

Les Actions de Commanditaire devant être émises par la Société peuvent, ainsi que les Gérants le détermineront, appartenir à une ou plusieurs classes différentes (chacune de ces classes, une "Classe"), les caractéristiques et conditions desquelles seront établies par les Gérants.

Pour les besoins de ces Statuts, toute référence ci-après à une "Classe d'Action" doit aussi être comprise comme une référence à une "Catégorie d'Actions" à moins que le contexte ne l'exige autrement.

Les Gérants peuvent décider de diviser ou de consolider les Actions d'une Classe.

De plus, l'assemblée générale des détenteurs d'Actions d'une Classe, décidant à la majorité simple, peuvent consolider ou diviser les Actions de cette Classe.

La Société peut procéder au rachat de ses propres Actions dans les limites prévues par la loi.

Outre le capital émis, un compte de prime d'émission peut être établi sur lequel la prime d'émission payée pour une Action sera versée en supplément de sa valeur nominale. Le montant du compte de prime d'émission pourra être employé afin de libérer toute Action que la Société pourra racheter à ses Actionnaires, pour compenser toute perte nette réalisée, pour être distribué aux Actionnaires sous forme de dividende ou pour allouer des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Bénéfices nets, Réserve légale, Droits aux Distributions attachés aux Actions.

6.1 Les bénéfices non consolidés révisés pour chaque exercice social, après déduction des dépenses générales et de fonctionnement, des charges et dépréciations, constitueront les bénéfices nets de la Société pour cette période.

6.2 Des bénéfices nets ainsi déterminés, cinq pour cent seront déduits et affectés à la réserve légale. Cette déduction cessera d'être obligatoire dès que le montant de la réserve légale aura atteint un dixième du capital social souscrit de la Société.

6.3. Le solde des bénéfices nets peut être utilisé pour distribution aux Actionnaires.

6.4. Des dividendes intérimaires peuvent être payés par décision des Gérants, sous réserve des conditions prévues par la Loi.

Art. 7. Forme des Actions, Certificats. Toutes les Actions émises seront uniquement nominatives. Toutes les Actions de la Société seront inscrites au registre des actionnaires (le "Registre"), qui sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; le Registre doit indiquer le nom de chaque détenteur, son adresse au siège social, le nombre d'Actions qu'il/elle détient et la Classe à laquelle elles appartiennent.

Les Gérants décideront si des certificats seront émis aux Actionnaires ou si ces derniers recevront une confirmation écrite ou électronique de leur actionnariat.

Tout certificat d'action sera signé par les Gérants.

Cette signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit facsimile.

Tout transfert d'Actions sera inscrit au Registre. Tout transfert d'Actions de Commanditaire émis par la Société à un tiers est soumis à l'autorisation préalable des Gérants, conformément aux dispositions de tout pacte d'actionnaire à conclure par les Actionnaires de la Société, cette approbation ne pouvant pas être refusée sans motif raisonnable. Chaque Actionnaire doit en cas de transfert à un tiers de toute Action de la Société qu'il détient, s'assurer que le cessionnaire signe une convention par laquelle le cessionnaire s'engage à être lié par les termes de tout pacte d'actionnaires à conclure par et entre les Actionnaires de la Société, à compter de la date d'entrée en vigueur du transfert des Actions concernées. Le transfert d'Actions se fera par la délivrance d'un certificat ou de certificats émis en relation avec les Actions de la Société (s'il y en a) accompagnés d'un instrument de transfert satisfaisant pour la Société ou par des déclarations écrites de transfert inscrites au Registre, datées et signées par le cédant et le cessionnaire ou par leurs fondés de pouvoir.

La Société ne reconnaîtra qu'un seul titulaire par Action de la Société. Dans l'hypothèse d'une propriété commune ou d'une nue-propriété et d'un usufruit ou d'un gage ou d'une saisie, la Société peut suspendre l'exercice de tout droit attaché à l'Action concernée, jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée pour représenter les co-propriétaires ou nu-propriétaires et usufruitiers ou garants et garantis ou créanciers saisissants et Actionnaires saisis vis-à-vis de la Société.

Lorsqu'un Actionnaire peut justifier à la Société que son certificat d'Action a été égaré, volé ou détruit, un duplicata peut être émis à sa demande aux conditions et garanties (y compris l'indemnisation) que la Société déterminera sous réserve des conditions légales applicables.

Les certificats d'Actions endommagés peuvent être échangés pour des nouveaux sur ordre de la Société. Ces certificats endommagés seront remis à la Société et immédiatement annulés.

La Société peut racheter les Actions de Commanditaire dans les conditions prévues par la Loi.

Art. 8. Responsabilité des Gérants et des Actionnaires Commanditaires. Les Actionnaires Commandités seront solidairement et conjointement responsables pour tous les engagements de la Société qui ne peuvent pas être couverts avec les biens de la Société.

Les Actionnaires Commanditaires devront s'abstenir d'agir pour le compte de la Société d'aucune manière ou dans aucune capacité que ce soit, sauf pour l'exercice de leur droit en tant qu'Actionnaires dans les assemblées générales des actionnaires et ils seront à ce titre seulement responsables pour le paiement à la Société de la valeur nominale et, le cas échéant, de la prime d'émission des Actions qu'ils souscrivent et détiennent.

III. Gestion, Conseil de Surveillance

Art. 9. Gestion. La Société sera gérée par Philippe F Winssinger, SPRL, une société constituée en vertu du droit belge, ayant son siège social Avenue du Général Dubois, B-1380 Lasne et AAA Capital Partners S.à r.l., une société constituée en vertu du droit luxembourgeois ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, en tant qu'Associés Commandités de la Société (ci-après les "Gérants").

Les Gérants ne pourront être démis de leur fonction de gérants de la Société sans leur consentement.

Art. 10. Pouvoirs des Gérants. Les Gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence des Gérants.

Les Gérants peuvent nommer de temps à autre des fondés de pouvoir de la Société, y compris un directeur général, un secrétaire et tout assistant de directeur général, de secrétaires, assistants ou d'autres responsables ou mandataires considérés nécessaires pour le fonctionnement et la gestion de la Société. Toute nomination de la sorte peut être révoquée à tout moment par les Gérants. Les fondés de pouvoir nommés, sauf disposition contraire dans les présents Statuts, auront les pouvoirs et devoirs qui leur sont assignés par les Gérants.

Art. 11. Représentation de la Société. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature de l'un des Gérants, agissant par le biais d'un ou plusieurs signataires dûment autorisés, tels que désignés par ce Gérant à sa seule discrétion.

Art. 12. Conflit d'intérêt et Indemnisations. Aucun contrat ni aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou firmes ne pourront être affectés ou invalidés par le fait que l'un des Gérants ou un ou plusieurs directeurs, ou fondés de pouvoir ou actionnaires des Gérants auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou firme ou par le fait qu'il en serait administrateur, associé, fondé de pouvoir, employé ou actionnaire. Tout gérant ou fondé de pouvoir des Gérants, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société passe des contrats, ou avec laquelle elle est autrement en relation d'affaires, ne sera pas par là même privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en ce qui concerne des matières en relation avec de tels contrats ou de telles affaires.

La Société indemnifiera les Gérants et tout partenaire, directeur, ou fondé de pouvoir des Gérants, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement occasionnées à l'occasion de toutes actions ou procès auxquels il/elle aura été partie en raison de sa qualité de partenaire, directeur ou fondé de pouvoir de la Société ou pour avoir été, à la demande des Gérants, partenaire, directeur, ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créancière et par laquelle il/elle ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans de tels actions ou procès il/elle serait finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration. En cas de transaction, une telle indemnité ne sera accordée qu'en relation avec les affaires couvertes par la transaction et seulement si la Société est informée par son conseil juridique que la personne à indemniser n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Ce droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans son chef et sans préjudice à l'article 10.

Art. 13. Conseil de surveillance. Les opérations de la Société et sa situation financière, comprenant notamment la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par un Conseil de Surveillance composé de trois membres au moins qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires.

Le Conseil de Surveillance aura les pouvoirs déterminés par la Loi.

Le Conseil de Surveillance sera consulté par les Gérants sur toutes les affaires que les Gérants lui soumettront et ratifiera les actes des Gérants qui pourraient, selon la loi applicable ou les Statuts, excéder les pouvoirs des Gérants.

Les membres du Conseil de Surveillance ne devront ni participer, ni interférer dans la gestion de la Société.

Art. 14. Election. Les membres du Conseil de Surveillance seront élus par l'assemblée générale des Actionnaires. L'assemblée des Actionnaires déterminera leur nombre et la durée de leur nomination, qui ne peut pas excéder six années. Les membres du Conseil de Surveillance resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être écartés à tout moment, avec ou sans motifs, par résolution adoptée par l'assemblée générale des Actionnaires.

Au cas où le nombre total de membres du Conseil de Surveillance devient inférieur à trois, les Gérants devront immédiatement convoquer une assemblée des Actionnaires de façon à pourvoir à ce poste vacant.

Art. 15. Réunions du conseil de surveillance. Le Conseil de Surveillance choisira parmi ses membres un président. Il choisira aussi un secrétaire qui n'a pas besoin d'être membre du Conseil de Surveillance, qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance se réunira sur convocation de son président. Une réunion du Conseil de Surveillance doit être convoquée à la demande de n'importe lequel des deux membres.

Le président présidera toutes les réunions du Conseil de Surveillance, mais en son absence, le Conseil de Surveillance désignera un autre membre du Conseil de Surveillance en tant que président pro tempore à la majorité des présents à cette réunion.

Avis écrit de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donné à tous les membres par lettre, télégramme, lettre taxée ou tout autre moyen de transmission garantissant l'authenticité du document et l'identification de son auteur au moins deux Jours Ouvrables avant la date prévue pour cette réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront indiqués dans l'avis. L'avis indiquera le lieu de la réunion et contiendra son ordre du jour.

Il pourra être passé outre à cette convocation de l'assentiment de tout membre du Conseil de Surveillance par lettre, télégramme, lettre téléfaxée ou d'autre moyen de transmission assurant l'authenticité du document et l'identification de son auteur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de Surveillance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Surveillance.

Tout membre pourra se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Surveillance en désignant par lettre, télégramme, lettre téléfaxée ou tout autre moyen de transmission assurant l'authenticité du document et l'identification de son auteur, un autre membre du Conseil de Surveillance pour le/la représenter. Un membre du Conseil de Surveillance ne pourra représenter qu'un membre absent.

Le Conseil de Surveillance peut délibérer ou agir valablement seulement si la majorité de ses membres sont présents ou représentés.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés à une telle réunion.

Un ou plusieurs membres peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique ou par des moyens de communication analogues permettant à toutes les personnes participantes de communiquer simultanément entre elles. Une telle participation sera considérée comme équivalente à une présence physique à la réunion.

Le Conseil de Surveillance pourra également prendre des résolutions écrites. Ces résolutions écrites, signées par tous les membres sont adéquates et valides comme si elles avaient été approuvées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être contenue dans un seul document ou plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Art. 16. Procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance. Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de Surveillance seront signés par le président de la réunion et par un membre du Conseil de Surveillance ou par le secrétaire. Les procurations y resteront attachées.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par un membre du Conseil de Surveillance ou par le secrétaire.

Chapitre IV. Assemblée générale des Actionnaires

Art. 17. Pouvoirs de l'assemblée générale des Actionnaires. L'assemblée des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Sans préjudice quant aux dispositions de l'article 10 et quant à tous les autres pouvoirs réservés aux Gérants en vertu de la loi et des présents Statuts, elle a le pouvoir d'adopter et de ratifier toutes les mesures relatives aux opérations de la Société à condition que, à moins que les présents Statuts n'en disposent autrement ou requis par la loi, aucune résolution affectant les intérêts de la Société vis-à-vis des tiers ou modifiant les Statuts n'est valablement adoptée que si elle est approuvée par les Gérants.

Art. 18. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra dans la Ville de Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit spécifié dans l'avis convoquant l'assemblée, chaque année le premier mercredi du mois de mars à 14h00, heure locale.

Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier Jour Ouvrable suivant.

Art. 19. Autres assemblées générales. Les Gérants ou le Conseil de Surveillance peuvent convoquer d'autres assemblées générales ou des assemblées de Classe, aux lieu et heure indiqués dans l'avis de convocation en question.

Une assemblée générale doit être convoquée si les Actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social l'exigent.

Art. 20. Avis. Les Actionnaires se réuniront sur avis des Gérants ou du Conseil de Surveillance (que cette réunion soit convoquée à l'initiative des Gérants, du Conseil de Surveillance ou des Actionnaires), énonçant l'ordre du jour et envoyé au moins 8 jours avant l'assemblée par lettre recommandée à chaque Actionnaire à son adresse portée au Registre.

L'ordre du jour d'une assemblée générale des Actionnaires exposera aussi, si nécessaire, toutes les modifications statutaires proposées et, si requis, énoncera le texte des changements affectant l'objet ou la forme de la Société.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des Actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, alors l'assemblée peut être tenue sans avis préalable.

Art. 21. Présence - Représentation. Tous les Actionnaires ont le droit d'assister et de prendre la parole à toutes les assemblées générales des Actionnaires.

Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée des Actionnaires en désignant par écrit ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication garantissant l'authenticité du document et l'identification de son auteur, comme son/sa représentant(e) une autre personne, qui ne doit pas nécessairement être un Actionnaire.

Un Actionnaire qui est une société ou une autre entité juridique peut signer un formulaire de représentation de la main d'un fondé de pouvoir dûment autorisé, ou peut autoriser par lettre, par télégramme ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication garantissant l'authenticité du document et l'identification de son auteur, telle personne qu'il estime apte à le représenter à toute assemblée générale des Actionnaires, sous réserve de pouvoir produire cette preuve de mandat lorsque les Gérants l'exigeront.

Art. 22. Procédures. L'assemblée générale des Actionnaires sera présidée par un des Gérants ou par une personne désignée par les Gérants.

Le président de l'assemblée générale des Actionnaires désignera un secrétaire.

L'assemblée générale des Actionnaires peut désigner un scrutateur devant être choisi parmi les Actionnaires présents ou représentés.

Ensemble, ils constituent le bureau de l'assemblée générale des Actionnaires.

Art. 23. Ajournement. Les Gérants peuvent à tout moment durant une assemblée générale des Actionnaires ajourner cette réunion de quatre semaines. Ils doivent l'ajourner si les Actionnaires représentants au moins un cinquième du capital social le requièrent ainsi.

Un tel ajournement annule automatiquement toute résolution préalablement approuvée.

L'assemblée générale des Actionnaires ajournée a le même ordre du jour que la première. Sauf disposition statutaire contraire, les procurations régulièrement déposées en vue de la réunion resteront valides pour l'assemblée ajournée.

Art. 24. Vote. L'assemblée générale des Actionnaires peut uniquement délibérer et voter sur les points figurant à l'ordre du jour. Chaque Action donne droit à une voix.

Sauf disposition contraire légale ou statutaire, les résolutions seront adoptées à la majorité simple des suffrages exprimés étant entendu que, sauf disposition statutaire ou légale contraire, aucune résolution affectant les intérêts de la Société vis-à-vis des tiers ou modifiant les Statuts n'est que valablement adoptée que si elle est approuvée par les Gérants.

Art. 25. Modification des présents Statuts. Lors de toute assemblée générale des Actionnaires convoquée pour modifier les Statuts de la Société, y compris son objet social, ou pour prendre une décision sur des sujets concernant lesquels la Loi exige que soient remplies les conditions nécessaires pour la modification des Statuts, le quorum requis sera d'au moins la moitié du capital souscrit de la Société

Si la condition de quorum n'est pas respectée, une seconde assemblée peut être convoquée en conformité avec la Loi. Chacun de ces avis devra reproduire l'ordre du jour et spécifier la date et le résultat de l'assemblée précédente. La seconde assemblée peut valablement délibérer, indépendamment de la quotité du capital social représenté.

Dans les deux assemblées, les résolutions doivent être adoptées par la majorité des deux tiers au moins des votes exprimés et sous réserve qu'aucune résolution n'est valablement adoptée sans l'approbation par les Gérants.

Sauf disposition statutaire contraire, toute procuration régulièrement déposée pour la première assemblée restera valide pour la seconde assemblée.

Art. 26. Procès-verbaux. Les procès-verbaux de l'assemblée générale des Actionnaires seront signés par le bureau de l'assemblée générale des Actionnaires.

Les copies ou extraits de ces mêmes procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par les Gérants.

Chapitre V. Exercice social, Réviseurs d'entreprises

Art. 27. Exercice social. L'exercice social de la Société commencera le 1^{er} octobre de chaque année et se terminera le 30 septembre de l'année suivante.

Art. 28. Approbation des comptes annuels. Les comptes annuels seront établis par les Gérants et soumis en vue de leur adoption à la prochaine assemblée générale des Actionnaires.

L'assemblée générale des Actionnaires devra revoir et, si elle les considère comme appropriés, approuver les comptes annuels et voter pour la décharge des Gérants et l'allocation des bénéfices de la Société en conformité avec ces Statuts.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par décision des Actionnaires votant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que pour la modification de ces Statuts, sauf disposition contraire légale, mais en tout état de cause sujet à l'accord des Gérants.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par les Gérants.

En cas de dissolution, de faillite ou d'incapacité légale des deux Gérants ou lorsque pour une autre raison il est impossible pour les Gérants d'agir, la Société ne sera pas dissoute.

Dans cette hypothèse, le Conseil de Surveillance convoquera l'assemblée générale des Actionnaires afin de nommer un ou plusieurs nouveaux gérants ou pour changer la forme de la Société. Le Conseil de Surveillance désignera un ou plusieurs administrateurs qui resteront en fonctions jusqu'à ce que l'assemblée générale des Actionnaires ait valablement délibéré sur tous les points à l'ordre du jour.

Les devoirs des administrateurs consisteront dans l'exécution d'actes urgents et d'actes de simple d'administration.

Les administrateurs sont seulement responsables pour l'exécution de leur mandat.

Chapitre VII. Définitions

Art. 30. Définitions. Dans les présents Statuts, les termes suivants ont la signification suivante exposée ci-dessous:

Action(s) de Commandité: l'Action(s) de Commandité détenue(s) par les Gérants de la Société.

Actionnaire(s): chacun ou tous les titulaires d'Actions de commanditaires et l'Actionnaire Commandité.

Actionnaire(s) Commanditaire(s): le(s) Actionnaire(s) titulaire(s) d'Actions de Commanditaires.

Actions: ensemble et chacune des Actions de Commanditaires et de l'Action de Commandité.

Actions de commanditaires: les actions de commanditaires de la Société détenues par le (les) Actionnaire(s) Commanditaire(s).

Gérants: Philippe F. Winssinger, SPRL et AAA Capital Partners S.à r.l., les associés commandités de la Société détenant les Actions de Commandité.

Jour Ouvrable: tout jour autre qu'un samedi ou un jour durant lequel les banques commerciales situées à Luxembourg sont de manière générale fermées.

Loi: la loi luxembourgeoise du 10 août 1915, telle que modifiée, sur les sociétés commerciales.

Registre: le registre d'actions de la Société.

Société: LIST-RE, une société en commandite par actions luxembourgeoise.

Statuts: les présents Statuts.

Chapitre VIII. Droit applicable

Art. 31. Droit applicable. Toutes les matières qui ne sont pas réglées par les présents Statuts sont régies par les dispositions de la Loi.

Souscription

Les parties comparantes ont souscrit respectivement à deux (2) Actions de Commandité et trois cent huit (308) Actions de Commanditaire et ont libéré les montants indiqués ci-après en face de leurs noms respectifs:

Souscripteurs	Actions de commanditaire	Actions de Commandité	Prix de Souscription Total	Total Montant libéré lors de la création
Philippe F. Winssinger, SPRL . . .	0	1	€ 100	€ 25
Philippe Winssinger	154	0	€ 15.400	€ 3850
AAA Capital Partners S.à r.l. . . .	0	1	€ 100	€ 25
Albéric Braas	154	0	€ 15.400	€ 3850
Total	308	2	31.000	7.750

Preuve du versement en espèces d'un montant de 7.750 Euros a été donné au notaire soussigné.

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soient qui seront supportées par la Société parce que résultant de sa formation sont estimés à environ EUR 5.000,-.

Assemblée générale des actionnaires

Les personnes sus-indiquées représentant l'entière du capital souscrit et se considérant comme régulièrement convoquées, ont immédiatement procédé à une assemblée générale extraordinaire.

Après avoir vérifié d'abord qu'elle était régulièrement constituée, ils ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les personnes suivantes ont été nommées membres du Conseil de Surveillance pour une période indéterminée:

Nom	Adresse	Date de naissance	Lieu de naissance
Albéric Braas	4 rue de Nospelt, L-8360 Goetzingen	8 avril 1951	Liège, Belgique
Philippe Winssinger	Avenue du Général Dubois, B-1380 Lasne	18 avril 1944	Woluwe Saint Lambert, Belgique
Gregory Winssinger	484, avenue Molière, B-1050 Bruxelles	10 mai 1975	Uccle, Belgique

Deuxième résolution

Le siège social de la Société a été fixé au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence en date de la constitution et se terminera le 30 septembre 2009.

La première réunion annuelle des actionnaires se tiendra en 2010.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire de son nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P.S. CARTERET - H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 septembre 2008. LAC/2008/38101. Reçu à 0,50%: cent cinquante-cinq euros (EUR 155,-).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le deux octobre de l'an deux mille huit.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009044653/242/721.

(090051420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Private Equity Investors Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 109.136.

L'an deux mille neuf.

Le vingt-sept mars.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PRIVATE EQUITY INVESTORS HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach, R.C.S. Luxembourg numéro B109136, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 21 juin 2005, publié au Mémorial C numéro 1252 du 22 novembre 2005, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 24 octobre 2005, publié au Mémorial C numéro 372 du 20 février 2006;
- en date du 10 décembre 2008, publié au Mémorial C numéro 159 du 23 janvier 2009;
- en date du 30 décembre 2008, publié au Mémorial C numéro 340 du 16 février 2009.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christian BÜHLMANN, expert comptable, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Thierry TRIBOULOT, employé privé, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alexandre TASKIRAN, expert comptable, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Modification du régime actuel de signature.
- 2.- Modification afférente du dernier alinéa de l'article 7 des statuts.
- 3.- Augmentation du nombre des administrateurs à quatre et nomination de Monsieur Gilbert MULLER comme nouvel administrateur de la société.
- 4.- Réorganisation des pouvoirs de signature.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier le régime actuel de signature des administrateurs de la société, laquelle sera désormais valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le dernier alinéa de l'article sept des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 7. (dernier alinéa).** La société se trouve engagée par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B."

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le nombre des administrateurs de trois à quatre et de nommer comme nouvel administrateur de la société:

Monsieur Gilbert MULLER, employé privé, né à Luxembourg, le 6 février 1940, demeurant professionnellement à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter,

et de confirmer Messieurs Christian BÜHLMANN, Thierry TRIBOULOT et Alexandre TASKIRAN comme administrateurs de la société.

Le mandat du nouvel administrateur finira avec le mandat des autres administrateurs en fonctions le 6 avril 2013.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de réorganiser les pouvoirs de signature des administrateurs comme suit:

Administrateurs de catégorie A:

Messieurs Christian BÜHLMANN, Thierry TRIBOULOT et Alexandre TASKIRAN;

Administrateur de catégorie B:

Monsieur Gilbert MULLER.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à neuf cent cinquante euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: BÜHLMANN - TRIBOULOT - TASKIRAN - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 1^{er} avril 2009. Relation GRE/2009/1278. Reçu soixante quinze euros 75 €

Le Receveur ff. (signé): BENTNER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial;

Junglinster, le 6 avril 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009044640/231/77.

(090051524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Comco MCS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2233 Luxembourg, 4, rue Auguste Neyen.

R.C.S. Luxembourg B 41.488.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 11 mars 2009

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur et d'administrateur délégué de Monsieur Stefan König a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010. Le mandat d'administrateur de Monsieur Armin Duchstein a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010. Monsieur Lutz Koch a été nommé comme

administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010. Le mandat d'administrateur de Monsieur Bertram Sauder n'a pas été renouvelé. Le mandat de réviseur d'entreprise de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Suite aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 11 mars 2009, le conseil d'administration se compose de la façon suivante:

- a) Monsieur Stefan König, administrateur délégué, demeurant 79a, route de Remich, L-5330 Moutfort,
- b) Monsieur Lutz Koch, administrateur, demeurant Ensheimer Straße 100, D-66386 St. Ingbert,
- c) Monsieur Armin Duchstein, administrateur, demeurant Auf den Felsen 4, D-66130 Saarbrücken

Le réviseur d'entreprise est PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMCO MCS S.A.

Stefan König

Administrateur délégué

Référence de publication: 2009043834/3405/26.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD01010. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.

Delta Africa Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 100.970.

Les comptes annuels au 31 janvier 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2009.

Pour Delta Africa Holding S.A.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Un Mandataire

Signatures

Référence de publication: 2009044912/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00911. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090051423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2009.

Pacifico Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 136.382.

A la suite de la cession en date du 28 avril 2008 des 250 parts sociales détenues par la société ECOREAL SA., celles-ci sont dorénavant toutes détenues comme suit:

- 250 parts sociales par la société CM, Mexico LLC, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, 19808, in the County of New Castle, registered with the State of Delaware, Secretary of State, Division of Corporations under number 4514164.

Luxembourg, le 26.03.2009.

Pour avis sincère et conforme

Pour PACIFICO INVESTMENTS S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009043790/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2009, réf. LSO-DC08763. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090050229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2009.